

Nicolas Eschrich



*Un an
d'actu
2012*

Les faits marquants de l'actualité

Un an d'actu 2012 : les faits marquants de l'actualité

Copyright © Nicolas Eschrich 2012

Tous droits réservés.

© Nbek Editions

ISBN : 978-2-9541332-2-5

Préface

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui souhaitent simplement se retourner en arrière pour regarder ce qui a fait, jour après jour, l'actualité de l'année 2012. Il récapitule divers événements, dans tout domaine (politique, sportif, économique, société, culture geek, insolite, etc). Certains ont eu droit à la une des journaux (DSK, Lance Armstrong, François Hollande, Jean-François Copé...), d'autres à un grand retentissement sur les réseaux sociaux (aigle royal qui kidnappe un enfant, le milking, la petite fille qui a effrayé la toile, la déferlante PSY et son *Gangnam Style*...) nous faisant traverser toutes les émotions, de la peur, à la tristesse en passant par la colère et la joie. En somme, un condensé d'une année 2012 fertile en événements, enrichi par des illustrations et des liens récurrents vers des articles ou des vidéos disponibles sur le net.

A l'origine de ce projet se trouve un blog (<http://nbekblog.free.fr/>) débuté le 28 janvier dernier. Le mois de janvier demeure incomplet et le site, comme toute idée naissante, a mis un peu de temps à trouver son rythme de croisière. Je vous encourage donc à naviguer dans le livre, à travers 326 articles riches et variés, pour vous en faire une idée plus juste plutôt que de survoler uniquement les premières pages.

J'espère que vous prendrez plaisir à découvrir cette chronique de l'année 2012, autant que j'en ai pris quotidiennement en la commentant.

A tous, je vous en souhaite une bonne lecture.

Janvier

Un vent de folie et de free!

Publié le Samedi, 28 janvier 2012

Si je ne m'attendais pas à voir passer que des propos dithyrambiques, je n'étais pas non plus préparé à ce flot de haine. Entre les anti-Free et ceux déçus par la mise en place laborieuse de ses services, la toile aura connu son flot d'injures. Or nous pouvons tout de même saluer la promesse respectée de Xavier Niel répétée en boucle sur toutes les antennes, à savoir diviser au moins par deux la facture de téléphonie mobile. Et c'est sans surprise que tous les opérateurs, les trois historiques et les MVNO, ont ajusté leurs prix immédiatement après l'annonce fracassante de Free.

Certains auront été déçus du lancement catastrophique, Free ne se trouvant pas en mesure d'enregistrer le moindre abonné le premier jour, ce qui fait un peu tâche tout de même. Ensuite, les délais d'envoi des cartes SIM n'ont été que moyennement respectés quand certains se sont retrouvés carrément sans possibilité d'utiliser leurs joujoux hors de prix, la portabilité n'ayant pas été effectuée en temps et en heure tandis que leur précédent abonnement avait bien été coupé. Notons aussi que certains petits malins se déchaînaient sur Free en se montrant incapables de faire fonctionner leur carte SIM free flambant neuve alors que même leur téléphone n'avait pas été débloqué (j'en connais !). Finalement, Free, par l'intermédiaire de l'inénarrable Xavier Niel plaidera en partie coupable, disant s'être fait débordé par le succès de l'offre. Nous pourrions ici douter de la bonne foi de l'argument tant le succès commercial aura été annoncé au préalable. Tout le monde s'attendait au raz-de-marée. Sauf Free apparemment...

Certains défendaient sans vergogne les opérateurs historiques criant au loup, parlant de suppressions d'emplois et des centres d'appel de Free qui n'avaient rien de français à l'heure où ce dernier mot redevenait à la mode à la faveur d'un candidat à la présidentielle. D'autres évoquaient la baisse prévisible des revenus de l'Etat dus à la baisse globale du chiffre d'affaire imputable à la baisse des prix ; un comble tout de même. Ensuite, Free était logiquement attaqué sur son manque de boutiques, justifiant à lui seul l'écart insensé des prix des abonnements. Enfin, une dernière salve fut administrée contre le réseau de Free, jugé instable, non activé ou à la traîne.

A ces mauvaises langues, je demanderai juste de me dire où ils croient que sont situés les centres d'appel des candidats ? Qui n'a jamais eu un interlocuteur travaillant pour Bouygues, Orange ou SFR nécessitant une recherche désespérée sur son téléphone la fonction traduction ? L'argument des boutiques peut aussi être balayé d'un revers de la main, ces dernières ne servant plus qu'à vendre. Lorsqu'un problème pointe à l'horizon, c'est bien vers le SAV que l'on nous oriente, délocalisé depuis bien longtemps en terre africaine. Un de mes amis a récemment fait une tentative pour s'offrir le dernier iphone 4S. Le responsable de la boutique l'a renvoyé sans broncher vers un numéro de téléphone obscur. Au bout du troisième interlocuteur, il s'est vu répondre de se rendre en boutique. Motivé comme jamais, il a eu la clairvoyance de préciser que c'était de là qu'il venait. La personne à l'autre bout du téléphone s'en est alors tirée en l'orientant vers un site internet. Toujours pas découragé, il a alors tenté d'effectuer sa demande sur internet avant de voir que l'étape finale finissait inéluctablement par échouer. C'est finalement sa femme qui l'a sorti de ce mauvais pas en saisissant à nouveau son téléphone pour incendier son nouvel interlocuteur qui a pu débloquer sa

situation. Comme quoi, cet exemple illustre à merveille qu'on peut avoir des boutiques et ne pas s'en servir.

Concernant la baisse du chiffre d'affaire global du secteur qui amputerait d'autant de taxes les caisses de l'Etat, l'argument opposé est que cet argent retournera d'une manière ou d'une autre à l'Etat en étant réinjecté dans l'économie. Enfin, l'attaque sur le réseau est plus que petite, l'ARCEP ayant rappelé aux étourdis qu'aucun des trois opérateurs historiques n'avait respecté ses engagements à l'époque et qu'elle a dû à nouveau taper du poing sur la table en 2009 pour les obliger à respecter leurs engagements de couverture. On ne monte pas un réseau du jour au lendemain sans récolter le moindre euro pour pouvoir continuer son œuvre. Evidemment, le nombre d'employés restreint de Free (entre 1 000 et 1 500 selon les articles que j'ai pu lire) explique en partie une telle différence de prix (100 000 à Orange par exemple). Mais ceci n'explique pas tout non plus. D'ailleurs Bouygues, pourtant si prompt à relativiser la fuite de ses clients, vient tout juste de baisser le prix de ses forfaits classiques. Et quand l'Etat avait imposé un forfait social aux opérateurs, l'opération de com' avait accouché d'une souris avec un forfait de 8€ pour 40 min quand free propose 2€ pour 60 min et 60 SMS sans engagement et sans carte à réapprovisionner.

Pour conclure, je remercie free d'avoir donné un coup de pied dans la fourmilière et je peux désormais accéder à la classe des « gens bien » (entendre qui ont un portable) même si je n'ai pas de smartphone. Et oui, résistant de dernière heure, j'ai cédé à l'appel de Xavier Niel et de son forfait à 0€ pour les freenautes. J'avais eu l'air un tantinet « couillon » quand nous avions débâté avec un ami hostile aux mobiles de longues minutes en vacances sur la vacuité de l'objet auprès d'un autre ami avant de lui emprunter à maintes reprises. Logique quand tu nous tiens...

Cela me fait aussi plaisir pour notre Président qui avait selon Xavier Niel tout fait pour l'empêcher de se lancer. François Fillon aurait lancé l'appel d'offre du quatrième opérateur en conseil des ministres, suite à l'absence de quelques minutes de son big boss et aurait validé ledit appel d'offre pendant le malaise vagal de ce dernier. Ceci explique les remerciements de Xavier Niel en fin de conférence de presse auprès du Premier ministre en occultant bien le Président qui ne voulait sans doute pas décevoir son ami Martin Bouygues, témoin de son second mariage et parrain de son troisième enfant... Malheureusement, les romanichels ont débarqué l'empêchant de profiter pleinement de la vue de son château.

La phrase du jour...de Nicolas Sarkozy

Publié le Dimanche, 29 janvier 2012

Nicolas Sarkozy a déclaré le 29 janvier lors de son interview télévisée qu'il ne croit « *en rien à une augmentation des prix* » du fait de la hausse de la TVA prévue le 1er octobre prochain.

Au contraire, il aurait pu ajouter que les prix vont même baisser !

Il convient de rappeler quelques chiffres au passage qui ont sans doute échappé à Nadine Morano, incapable de répondre à la question de Jean-Jacques Bourdin, le 5 janvier sur le plateau de BFM TV, concernant le taux de TVA appliqué en Allemagne. La Ministre déclarait que « *la TVA en Allemagne est plus élevée que la nôtre, elle est de trois points supérieure à la nôtre* ». Or si la TVA a effectivement augmenté de 3 points en Allemagne au 1er janvier 2007, c'était pour passer de 16 à 19%. Nous pouvons ajouter que cette hausse n'a pas eu de bénéfices immédiats, la consommation se tassant dans un premier temps. En outre, l'Allemagne a un taux d'industrialisation proche de 30% quand ce chiffre peine à dépasser les 10% dans l'hexagone. Comparer avec le voisin peut être une bonne chose mais encore faut-il le faire en toute objectivité !

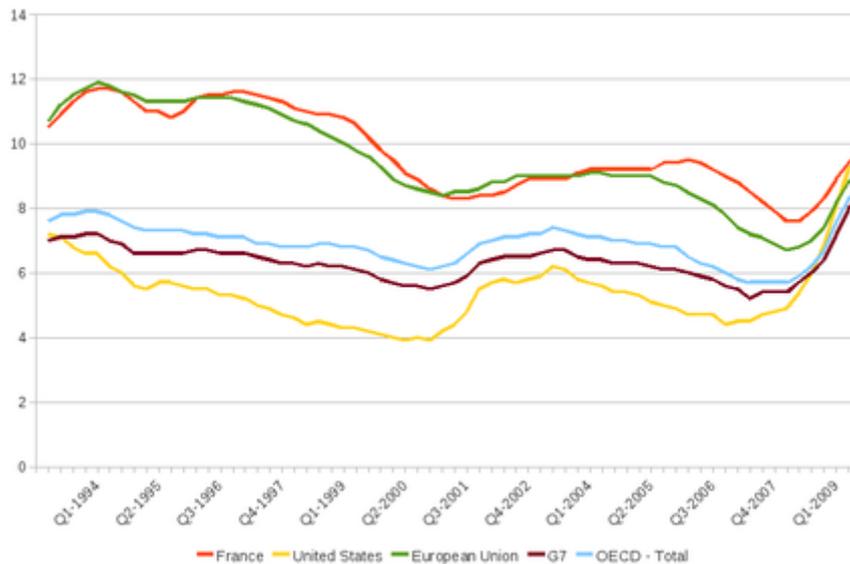
La phrase du jour... de Xavier Bertrand

Publié le Lundi, 30 janvier 2012

« Pour Nicolas Sarkozy », analyse le ministre du Travail, faisant réaction à l'interview télévisée du chef de l'Etat, « la priorité est la même que celle des Français: l'emploi, l'emploi, l'emploi. (Il faut) se donner les moyens d'une baisse durable et importante du nombre de demandeurs d'emplois. Un président dans l'action plutôt que des candidats dans de vagues déclarations d'intention, voilà ce que veulent les Français ».

Hilarant tout de même quand on se penche sur les chiffres. De 7,2% en 2007, le chômage a bondi à 9,8% en 2011, en ne prenant en compte que les chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire à la recherche d'un CDI à temps complet. La hausse dépasse les 25% en seulement 4 ans. La situation se retrouve d'autant plus cocasse quand on plonge dans le tiroir à archives et qu'on découvre que pour être élu en 2007, le futur Président avait promis, dans l'émission *A vous de juger !*, d'atteindre 5% de chômeurs à l'issue de son mandat et avait demandé d'être sanctionné par les Français s'il n'y parvenait pas. Encore un qui a perdu l'occasion de tourner sept fois la langue dans sa bouche avant de parler...

Un petit graphique vaut mieux qu'un long discours :



Le rapatriement de Pierre Sarkozy

Publié le Mardi, 31 janvier 2012

Selon le Canard enchaîné de ce jour, le fils du président aurait bénéficié d'un Falcon 50 d'Etat pour son rapatriement d'Ukraine, le 25 janvier dernier, à la suite d'une intoxication alimentaire, où il devait animer une soirée en tant que DJ la veille au soir.

Or si la présidence de la République a assuré que Nicolas Sarkozy avait « *payé par chèque sur ses deniers personnels la somme de 7 632 euros* » au journaliste du Canard enchaîné qui l'avait contactée, ce dernier arrive à un autre calcul puisqu'il chiffre le coût total de l'expédition à près de 40 000 euros laissant à la charge du contribuable la somme de 32 000 euros.

La République irréprochable, chère à notre président, est en marche et nul ne saurait l'arrêter...

Un lien pour plus d'informations: [Une facture salée pour le rapatriement de Pierre Sarkozy](#)

Février

Free mobile : la chanson

Publié le Mercredi, 1 février 2012

Des jeunes n'ont rien trouvé de mieux à faire qu'entonner une chanson « *On vous quitte pour Free* » à l'intérieur d'une boutique orange, cocasse et culotté! A voir et à revoir.

[Ils \'introduisent chez Orange et déclarent leur amour pour Free](#)

L'article à l'origine de ce billet : [Free Mobile : et maintenant, la chanson !](#)

Quand le Président construit son image

Publié le Vendredi, 3 février 2012

Nicolas Sarkozy aura bien essayé de détourner l'attention en ce jour suite à sa visite sur le chantier de Mennecy hier où il aurait exigé la présence d'ouvriers supplémentaires pour faire le plein de belles images aux JT. L'Élysée dément mais le malotru avait déjà été pris en flagrant délit de mise en scène en 2009. Nos voisins belges s'étaient chargés de révéler l'affaire. Pris en flagrant délit !

Les SDF ne le sont que l'hiver !

Publié le Dimanche, 5 février 2012

Mais qu'en est-il le reste de l'année?

Chaque année, je m'énerve à l'occasion de ma revue de presse quotidienne quand je tombe sur des reportages misérabilistes destinés à nous émouvoir sur les laissés pour compte de notre société que l'on nomme en langage politiquement correct les sans domiciles fixes.

Mais mon coup de gueule ne concerne pas des subtilités sémantiques mais bien nos concitoyens en marge de notre société, déviés trop facilement du droit chemin par les aléas de la vie. Un divorce, du chômage qui dure, des taux d'intérêt variables sur un crédit immobilier mal expliqué par un banquier ou pour toute autre raison, il semble devenu trop facile de « décrocher » dans notre pays qui compte près de 8 millions de mal logés.

Et ce qui me paraît encore plus abject est la place qui leur est réservée dans les médias. En hiver, particulièrement en période de grand froid comme nous en connaissons une en ce moment, ils font l'ouverture ou la fermeture des JT et suscitent un nombre important de billets que j'alimente d'ailleurs par la présente. Mais ces hommes et ces femmes ont-ils droit à une telle place le reste de l'année dans le débat public ? A-t-on déjà vu quelqu'un s'intéresser au sort d'un SDF en été ? Evidemment, on pourra m'objecter à raison que les conditions de vie se révèlent infiniment plus compliquées dans la rigueur de l'hiver, que dans la douceur printanière, la chaleur de l'été ou l'arrière saison automnale. Faut-il pour autant faire un black-out le reste de l'année et détourner nos regards de cette vision trop gênante pour notre confort occidental ? Je pense que la question mérite d'être posée.

Enfin, pour être tout à fait exact, je précise que mes assertions sont en partie mensongères puisque, une fois tous les cinq ans – sept ans il n'y a pas si longtemps –, ils reviennent sur le devant de la scène. Chaque candidat participant au cirque politico-médiatique se doit de faire des déclarations de bonne intention qui ne sont jamais suivies de faits concrets. Le dernier en date n'était que notre Président en exercice et qui promettait, en 2007, de trouver une solution en deux ans afin que plus personne ne dorme dehors en France. 4 ans plus tard, on peut constater le résultat... A part Décathlon, contre son gré, personne n'a encore trouvé de solutions pérennes. Mais gageons que tous nos politiques en reparleront tous d'ici quelques mois avec pléthore d'idées...

Vive le sport ... et le dopage!

Publié le Lundi, 6 février 2012

Contador condamné



La nouvelle salubre est tombée dans le milieu de l'après-midi : Alberto Contador est suspendu deux ans et déchu de sa victoire dans le Tour de France. Enfin, aurais-je envie d'ajouter ! Rappelons rapidement l'affaire : en 2010, au cours d'un Tour de France épique, Alberto Contador prend le dessus sur ce qui deviendra son plus grand rival, Andy Schleck. Sauf qu'en plein Tour de France, il est déclaré positif au clenbutérol. Le champion ne conteste pas ses taux hors norme mais plaide pour sa défense que le produit illicite proviendrait d'une contamination alimentaire. Sa fédération l'avait blanchi en février 2011 mais le tribunal arbitral du sport (qui est au-dessus des fédérations) vient d'en décider autrement. Alberto Contador est ainsi suspendu jusqu'au 6 août 2012.

Souvenirs des années 1990-2000

Dès 2000, j'avais eu l'occasion de regarder un reportage édifiant sur la cinquième chaîne sur le dopage. On y montrait que les performances ne cessaient d'augmenter et que le professionnalisme ainsi que l'entraînement n'expliquaient pas tout. On évoquait sans détours les cas avérés de dopage sur le tour dès le milieu du précédent siècle avec quelques cas étranges de morts dont un sur les routes mêmes du tour (Tom Simpson en 1967). Ce reportage indiquait qu'alors que l'espérance de vie à la naissance explosait tout au long du siècle, celle des cyclistes stagnait voire diminuait même ; plutôt étrange non ? Il évoquait un autre sujet tabou, celui des enfants handicapés des sportifs et notamment des cyclistes. Le cynisme était même poussé à l'extrême de l'autre côté de l'Atlantique puisque des clubs de football américain portaient plainte contre leurs joueurs. Ces derniers avaient eu le seul tort de refuser le dopage pour se conformer à l'instruction de leur club en prenant 30 kilogrammes de musculature en un temps record pour changer de poste. Le mot sport était banni et on parlait alors de spectacle. En conclusion, le documentaire insistait sur le rôle de l'argent qui avait perverti l'esprit même du sport et donnait la parole à Marcel Desailly. Ce dernier – jamais avare de paroles censées – nous expliquait gentiment qu'il n'était pas assez payé eu égard au spectacle qu'il livrait parfois deux soirs par semaine et qu'il faisait plus du show que du sport...

Ce reportage télédiffusé avait fait l'effet d'un électrochoc pour mon corps déjà bien secoué par l'affaire Festina deux ans plus tôt. On y apprenait ce dont tout le monde se doutait : il y avait du dopage à grande échelle avec environ du 1/4 au 1/3 des revenus de l'équipe finançant et entretenait le dopage. En 1997 et en 1998, mêmes les coureurs n'en pouvaient plus, parlant entre eux du rythme insensé donné par l'équipe Festina. Tout le monde retiendra le fameux « à l'insu de mon plein gré » prononcé par Richard Virenque qui fut le seul à nier parmi les neuf équipiers qui écopèrent tous de six mois de suspension, c'est-à-dire rien par rapport à l'infraction. Deux ans plus tard et après une bataille judiciaire, Virenque finira par avouer – nous n'avions de toute façon nulle doute sur sa culpabilité vu qu'il était défendu par Maître Collard ! – et purgera seulement huit mois de suspension ce dont il se plaidera un peu partout parlant d'iniquité de traitement par rapport à ses partenaires n'ayant écopé que de six mois. Un peu plus tard, il se fera remarquer sur le plateau de Thierry Ardisson, dans l'émission *Tout le monde en parle*. L'animateur, ayant baissé la lumière et mis le cycliste ou dopé – au choix – sous le feu des projecteurs lui posera la question qui tue :

- Richard Virenque, si vous aviez la possibilité de gagner le Tour de France en étant dopé et certain de ne pas être attrapé, le feriez-vous ?
- Sûr ? C'est sûr que je ne me ferais pas prendre ? commença Richard, malin comme un singe.
- Certain, lui répondit Ardisson.
- Ah bah oui alors, dit sans hésiter notre grand champion, nous livrant une fois de plus l'immensité de son grand talent.

Une longue liste

La liste des cyclistes suspectés est longue : de Merckx au Blaireau, en passant par Laurent Fignon (qui a, au passage, beaucoup appris de Hinault puisqu'ils étaient dans la même équipe aux débuts de Fignon), Ulrich, Bjarne Riis, Erik Zabel, Abdojparov, Pantani, Floyd Landis, Rasmussen, Vinokourov, Lance Armonstong, Alberto Contador... et bien sûr non exhaustive. Quel est le point commun de tous ces sportifs ? Très simple, tous, sans exception, se sont longuement répandus dans la presse pour nier tout dopage, répétant inlassablement les mêmes refrains. Le bilan : Fignon, Risse, Zabel, Abdojparov, Pantani, Landis, Rasmussen, Vinokourov, Contador, Risse ont officiellement reconnu le dopage et Fignon ainsi que Pantani en sont même morts. Ulrich est dans l'attente d'une décision du TAS pour plusieurs affaires et n'a pu être pris que pour usage d'amphétamines suite à un accident de voiture où il s'en sorti en avouant avoir ingurgité de l'ecstasy... Hinault se porte bien ainsi que Merckx et prendront évidemment la défense du pauvre Contador. Quant à Lance Armstrong, il connaît tout juste une accalmie judiciaire mais n'est pas encore sorti d'affaire.

Alors certes, Contador a peut être bien été contaminé par un aliment (aucun athlète aux JO de Pékin n'a mangé local pour éviter ce problème vu qu'on estime qu'1/10ème de la nourriture est contaminé en Chine) mais on peut nourrir plus que de gros doutes. Pendant qu'elle était Ministre, Marie-George Buffet, avait tenté de mettre sous scellés tous les échantillons d'urine prélevés lors d'un Tour de France. L'UCI avait alors envoyé des gros bras pour tout récupérer et tout détruire, ce qu'avait raconté Le Canard Enchaîné, avec un argument imparable : cela ne sert à rien à cause de la prescription au-delà d'un certain temps. La volonté de la Ministre était pourtant salutaire : mettre sous scellés pendant 10 ans tous les échantillons et les examiner à nouveau à la faveur des progrès des scientifiques. Gageons que le résultat aurait été très drôle ! Le Canard Enchaîné remarquait malicieusement qu'en l'an 2000, 46% des coureurs avaient ingéré un produit dopant mais sous ordonnance médicale.

Cette année-là, ils avaient « explosé » la moyenne du tour. Les journalistes avaient ajouté malicieusement qu'ils auraient aimé voir le résultat si tous ces coureurs avaient été en pleine forme. Je ne possède pas les statistiques de ces dernières années mais je pense qu'ils ont dû battre le record à de nombreuses reprises. Et des cas amusants, il en existe plein d'autres. Prenons par exemple le cas d'un sprinteur qui ne finissait pas le tour ou alors de justesse (après la terrible montagne) et qui devint meilleur grimpeur. Il paraît alors peu étonnant qu'il devienne par la suite porte-parole des coureurs et s'insurge contre les perquisitions et les suspicions de dopage portant sur les coureurs. C'est le chouchou des Français donc je tairai son nom mais il paraît que c'est un certain L.J.

Le mot de la fin

Que faire? Sanctionner doublement avec une suspension et une amende record à mon avis (un dossier est en cours concernant Contador sur une amende d'un montant de plus de 2 millions d'euros). Toute tentative passée a échoué car personne n'a respecté les règles. Citons par exemple Vino qui s'était engagé par écrit auprès de l'UCI à verser deux ans de salaire s'il était reconnu positif. Or, au profit d'un imbroglio sur les termes exacts du contrat passé avec l'UCI, il n'a jamais versé un centime d'euro puisqu'il plaidait non coupable mais a tout de même été suspendu deux ans. A sa décharge, les instances du cyclisme ne semblent pas particulièrement pressées de faire la chasse aux tricheurs. Je me souviens qu'au collège, un professeur de ma classe sans aucune autorité nous laissait allégrement copier les uns sur les autres en faisant mine de ne rien voir alors que cette même scène aurait été impensable avec tout autre professeur. Et c'est l'UCI qui joue le rôle du professeur aveugle de nos jours. Mais à quoi bon lutter? Les téléspectateurs se tiennent toujours au rendez-vous et les spectateurs se massent sur les routes pour suivre les exploits toujours plus hallucinants des sportifs-drogés. La question est de savoir ce que nous voulons: un tour amputé de son tiers avec deux jours de repos et des étapes moins longues ou un tour plus spectaculaire avec des moyennes par étape de 46 km/h? Cela rejoint le reportage d'il y a déjà 12 ans: sport ou spectacle? En suivant massivement le Tour de France, nous avons cautionné la cause du spectacle et donc du dopage.

Ajoutons, pour l'anecdote, qu'officiellement, le sport connaissant le plus de cas de dopage n'est autre que le...handball; la moitié des contrôles positifs décelant du cannabis. Je finirais ce long billet par la conclusion d'un de mes amis, pris en flagrant délit sur France 2 devant une étape du Tour de France:

- Mais pourquoi tu continues de regarder ce sport de dopés ? glissai-je, indigné.
- Ben parce que s'ils sont tous dopés, le meilleur est quand le même le meilleur ! me répondit-il le plus simplement du monde.

Imparable. C'était le mot de la fin.

PS : Ayant rédigé l'essentiel de ce billet de mémoire, je compte sur vous pour pointer les erreurs. Merci d'avance.

La phrase du jour... de Nora Berra

Publié le Mardi, 7 février 2012

La secrétaire d'État chargée de la santé, Nora Berra, a réveillé la twittosphère hier après son billet sur son blog où elle a recommandé aux sans-abris confrontés au froid polaire « *d'éviter de sortir de chez eux* » : « *Je rappelle, dans le cadre de la vague de froid qui s'abat actuellement les principales mesures à adopter en cas de grand froid, notamment pour les populations vulnérables (sans-abri, nourrissons...). [...] En cas de grand froid, je recommande aux personnes les plus vulnérables d'éviter de sortir* ».

Consciente de sa boulette et au égard au flot de réaction sur les réseaux sociaux, elle s'est empressée d'ajouter quelques précisions: « *Ma recommandation de ne pas sortir de chez eux par grand froid s'adresse aux personnes âgées, aux parents de nourrissons, personnes atteintes de certaines pathologies cardiovasculaires, respiratoires, endocriniennes... Apparemment une erreur d'interprétation* ».

« Dehors! Sarkozy »

Publié le Mercredi, 8 février 2012

Dans un résumé de programme, celui de Télé-2-semaines en l'occurrence, en date du 11 au 24 février, à la page du 14 février, dans le programme de 20h35 Françallemagne, le mot « *Dehors !* » apparaît entre parenthèse à la suite du nom de Nicolas Sarkozy. La phrase se retrouvait ainsi libellée: « *Nicolas Sarkozy (dehors !) et Angela Merkel, multiplient les rencontres pour résoudre le problème de la dette* ».

Dans un communiqué, Prisma Presse a d'ores et déjà présenté des doubles excuses, à la fois au Président de la République et à ses lecteurs, dénonçant au passage un « *acte de malveillance délibéré* ». Le coupable, s'il devait être démasqué un jour, en sera quitte pour passer une semaine avec le Président de la République 24/24H!!!

La phrase du jour... de Nadine Morano

Publié le Jeudi, 9 février 2012

Selon le Canard Enchaîné du 08/02/2012, Nadine Morano, ministre de l'Apprentissage, aurait encore frappé. Elle aurait en effet envoyé par erreur à un de ses ex-collègues le SMS suivant : « *Attention Christian, Fillon te chie dans les bottes.* » Là où ça devient cocasse est que le fameux Christian devait être Christian Estrosi, l'ancien ministre de l'Industrie, mais que le destinataire final ne fut autre que François Fillon lui-même. Ce dernier aurait alors rétorqué de la manière suivante: « *Tu pourrais parler avec un peu plus de respect du chef du gouvernement* ».

Cependant l'intéressée nie en bloc et s'est exprimée, à propos de ce SMS, une fois de plus sur Twitter: « *Ce SMS à #Fillon est une pure invention médiatique* ». Où est le faux, où est le vrai? A chacun de se faire son opinion.

Kodak a un pied dans la tombe

Publié le Vendredi, 10 février 2012

Suite...et fin?

A la mi-janvier, Kodak avait dû se place en faillite. Le groupe vient désormais de préciser ses objectifs pour tenter de redresser la barre. Et la première victime de cet énorme plan de réorganisation concerne tous ses appareils de vue: appareils photos, caméscopes et cadres photos numériques. La firme qui avait tardé à se lancer sur le marché du numérique n'aura pas su s'y imposer. Pour rassurer ses clients, Kodak a annoncé continuer à assurer le service après vente de tous ses produits.

Le groupe va tenter de se focaliser sur l'impression que ce soit via le service de photos en ligne ou en magasin et sur la vente d'imprimantes, de batteries ou de piles. Une autre voie pour se sortir de cette mauvaise passe concerne la monétisation de ses nombreux brevets.

Après HP qui avait annoncé les mêmes intentions (se focaliser sur les activités d'impression et de *cloud computing*) avant de se raviser, la crise continue de frapper les grands groupes. A qui le tour?

Et le world press photo award 2011 est décerné à Samuel Aranda

Publié le Samedi, 11 février 2012



Ce photographe espagnol a remporté la compétition grâce à un cliché pris au Yémen montrant une femme portant le voile intégral et tenant dans ses bras un proche blessé.

L'organisation World press photo, indépendante, est réputée pour l'organisation du plus prestigieux concours de photos de presse pour promouvoir le photojournalisme.

Pour voir d'autres photos figurant au palmarès, c'est par ici: [Plus de photos](#) ou bien encore par là: [Toujours plus de photos](#)

The Voice s'est définitivement éteinte

Publié le Dimanche, 12 février 2012



Whitney Houston a été retrouvée inanimée dans sa chambre d'hôtel avant que son décès ne soit confirmé par la suite par les ambulanciers hier après-midi.

Une accession fulgurante

Après Amy Whitehouse six mois plus tôt, c'est donc une autre icône qui s'en va, victime sans doute des mêmes errements. Dès son premier album éponyme, sorti en 1985 et vendu à plus de 24 millions d'exemplaires depuis, elle connaîtra la gloire qui ne la quittera plus jamais. Outre cette première carrière musicale, elle en entamera une autre dans le cinéma à partir des années 1990 signant là encore une entrée en matière des plus convaincantes dans son premier film, *Bodyguard*, en 1992 dont la bande originale, interprétée par l'artiste, devient la deuxième la plus vendue au monde. Forte de sa notoriété, elle s'engage parallèlement dans des œuvres de charité fondant même la *Whitney Houston Fondation For Children Inc.* en 1989 chargée de soutenir les enfants malades et démunis.

Un come-back raté

Les années 2000 viendront ternir l'image sans faille qu'elle s'était alors efforcée de forger jusqu'alors. Le succès n'est plus au rendez-vous à la sortie de ses nouveaux albums. En 2009, on la croît à nouveau sur le chemin du succès à l'occasion de la sortie d'un nouvel album, *I look to you*, qu'elle a tant arpenté par le passé mais c'est sans compter une prestation vocale catastrophique lors de l'émission *Good Morning America*. En dépit de ce revers, elle reçoit tout de même le prix de la meilleure artiste internationale lors des *American Music Awards* cette même année qui consacre uniquement les artistes mondialement reconnus. Elle entame alors une tournée mondiale qui démarre très mal, sa performance sur scène étant conforme à celle effectuée sur le plateau de *Good Morning America* quelques mois plus tôt. Tandis que la presse se déchaîne, son entourage plaide un problème médical et la diva sera finalement hospitalisée pour une infection des cordes vocales en mai 2010.

Sa mauvaise passe coïncide avec les rumeurs incessantes dont elle fait l'objet depuis l'an 2000 lorsqu'elle fut arrêtée en possession de marijuana. Son mari depuis 1992, Bobby Brown, artiste et chanteur tout comme elle, l'entraîne dans l'enfer de la drogue sur fond d'adultère, ce qui fera les choux gras de la presse. En 2006, elle décide de se séparer de son mari mais son come-back espéré n'arrive pas. Une de ses résidences se voit saisie et elle est même arrêtée quelques mois plus tard pour non-paiement de la pension alimentaire à ses deux enfants d'une précédente union. Certains articles de la presse people l'annonçaient tantôt remise avec son ex, tantôt en train de consommer de la drogue ou même mourante.

Une triste fin

Ces assertions ne devaient sans doute pas être aussi mensongères que cela à en juger par sa fin tragique. Officiellement, les causes de sa mort ne sont pas encore connues mais nul doute que les conclusions de l'enquête s'achemineront vers une consommation excessive d'alcool, de drogue ou les deux réunis tant ses problèmes d'addiction étaient de notoriété publique. Sa dernière apparition publique, jeudi dernier, devant une discothèque débraillée et visiblement désorientée plaide en tout cas dans ce sens. Whitney Houston avait coutume de dire qu'elle était « sa pire ennemie ». Elle ne croyait pas si bien dire.

Comme Amy Winehouse, elle aura partagé le fait d'avoir une ascension trop brutale aux répercussions incalculables sur fond de drogue et d'alcool. Gageons que la postérité ne retiendra que son surnom « The Voice » et ses 170 millions d'albums vendus.

Les brèves du jour : Sony, la TVA sociale et la statue de Carla Bruni

Publié le Lundi, 13 février 2012

Sony essaie de profiter de la mort de *The Voice*

En bref, nous pouvons aussi signaler la décision très classe de Sony Music d'augmenter de 60% le prix de l'album *Ultimate Collection*, le *Best of* de Whitney Houston, en téléchargement sur iTunes, suite à son décès. La firme a fini par se raviser quelques heures plus tard devant le tollé provoqué par sa mesure. Business is business...

La TVA sociale rejetée par l'Assemblée nationale

Dans un autre registre, la commission des Finances de l'Assemblée nationale a rejeté la TVA sociale chère aux yeux du Président de la République mais décriée par l'opposition. Alors que l'UMP y voit une manipulation du PS accusé d'avoir inscrit des députés en dernière minute faisant basculer la majorité de son côté, ce dernier y voit l'échec et le scepticisme au sein même du parti au pouvoir. Chacun se fera son idée.

Une statue à l'effigie de Carla Bruni

Enfin signalons l'excellente initiative du maire UMP de Nogent-sur-Marne (94), Jacques Martin – cela ne s'invente pas! – qui propose d'ériger une statue à l'effigie de Carla Bruni-Sarkozy en hommage aux plumassières, femmes d'origine italienne, pour la plupart, qui travaillaient jadis dans une ancienne fabrique de plumes de Nogent-sur-Marne. Le tout pour la modique somme de 82 000 euros. La femme du Président « bling-bling », elle-même issue d'une famille bourgeoise, en égarie du monde ouvrier, il fallait oser! Jacques Marin l'a fait et se défend de tout « objectif politique ». Cela ne nous serait jamais venu à l'esprit!

Coup de gueule : le ralliement de Christine Boutin

Publié le Mardi, 14 février



Le ralliement de Christine Boutin à Sarkozy, vu par Louison (Louison), publié sur le Nouvel Observateur du 14/02/2012

Celle qui était encore candidate et jurait vouloir aller jusqu'au bout, menaçant même le chef de l'Etat de « lâcher une bombe nucléaire » si elle ne réussissait pas les 500 signatures indispensables pour faire partie des heureux élus ayant son nom sur un bulletin de vote, a annoncé lundi soir sur TF1 qu'elle renonçait à se présenter en faisant le choix du ralliement au président Nicolas Sarkozy, pourtant même pas encore candidat.

Elle avait pourtant déchargé sa bile sur le même personnage dans l'ouvrage de Gérard Davet et Fabrice Lhomme, *Sarko m'a tuer*, où elle dénonçait le manque de soutien et la lâcheté de l'exécutif affirmant même avoir été manipulée pour ne pas se présenter en 2007, promettant en substance qu'on ne l'y reprendrait plus. C'est pourtant précisément ce qu'elle vient de faire prouvant une fois de plus que les bas calculs politiques valent plus que la force de la conviction. Madame Boutin, je ne vous salue point!

Une crise? Quelle crise?

Publié le Mercredi, 15 février 2012

Telle pourrait être la rengaine des grands patrons pour 2010

A l'heure où la France retient son souffle pour se demander ce que va bien pouvoir annoncer le chef d'Etat sur la chaîne de son ami, témoin de son second mariage et parrain de son fils cadet, Martin Bouygues, des chiffres intéressants publiés par une étude du cabinet Proxinvest vont certainement venir s'immiscer dans la campagne électorale. On y apprend que la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 a augmenté de près de 34% en 2010, à 4,11 millions d'euros annuels.

L'étude contrebalance aussitôt ces chiffres en prenant soin de préciser que cette hausse survient après trois années consécutives de baisse et qu'elle n'efface pas totalement la crise puisqu'en 2006, cette même rémunération moyenne s'élevait à 5,7 millions. Le cabinet pointe tout de même une fausse note, celle de la transparence: « *La transparence des grandes sociétés françaises et la lisibilité des performances est inférieure à celle observée dans les pays où les dirigeants sont responsables de leur politique de rémunération devant l'assemblée générale des actionnaires* ». Des anomalies sont aussi soulevées comme « *l'utilisation d'instruments synthétiques de nature à éviter les contrôles de l'assemblée générale des actionnaires* » ou les rémunérations variables parfois sans rapport avec « *la réalisation des objectifs annoncés* ». Gageons que l'année 2011 aie été encore meilleure pour eux! Allez, en cette période de crise, ne boudons pas notre plaisir: Champagne!

« Il n'y a pas eu de déportation homosexuelle en France »

Publié le Jeudi, 16 février 2012

Et le bonnet d'âne est attribué à... Christian Vanneste

Le 10 février dernier, dans une vidéo diffusée sur le site www.libertépolitique.com, il a déclaré: « *Il y a la fameuse légende de la déportation des homosexuels (...) Manifestement Himmler avait un compte personnel à régler avec les homosexuels. En Allemagne, il y a eu une répression et la déportation qui a conduit à peu près à 30 000 déportés, mais il n'y en a pas eu ailleurs. (...) Il n'y a pas eu de déportation homosexuelle en France.* »

Au niveau des soutiens, Serge Klarsfeld, défenseur zélé de la cause juive des déportés, lui apporté un appui inattendu en confirmant les propos du député. Cependant, l'historien Mickael Bertrand contredit les deux hommes et parle de 62 Français déportés pour homosexualité, dont 22 arrêtés en Alsace-Moselle, 32 au sein du Reich (hors Alsace et Moselle), un dans un lieu indéterminé et sept en zone occupée.

Outre cette énième polémique, ce sont bien les propos homophobes de Christian Vanneste qui sont condamnés par l'ensemble de la classe politique française. Il faut dire que l'intéressé a déjà été condamné pour injures homophobes à 3.000 euros d'amende et à 2.000 euros de dommages et intérêts à l'encontre de plusieurs associations en 2005 avant que la Cour de cassation ne le blanchisse estimant que si ses propos « *ont pu heurter la sensibilité de certaines personnes homosexuelles, leur contenu ne dépasse pas les limites de la liberté d'expression* ». Il avait récidivé sur son blog en 2010 en écrivant: « *l'opposition outrancière entre pédophilie et homosexualité n'est pas fondée* » légitimant ainsi l'amalgame entre pédophilie et homosexualité du numéro 2 du Vatican, Tarcisio Bertone.

Las de ses sorties médiatiques dont elle se serait bien passée en ce début (officiel) de campagne électorale, l'UMP semble bien décidé à régler définitivement le cas du soldat Vanneste et parle d'exclusion. Le parti présidentiel réfléchit en ce moment à l'investiture dans cette circonscription en vue des prochaines élections législatives. Deux noms se détachent, ceux de Gustave Dassonville et de Gérard Darmanin. La bataille dans la dixième circonscription du Nord est officiellement lancée.

La Grèce forte?

Publié le Vendredi, 17 février 2012



Tel pourrait être le nouveau slogan de Nicolas Sarkozy!

Selon le site du Nouvel Observateur, la photographie à l'origine de l'affiche de campagne du désormais candidat officiel à la prochaine élection présidentielle aurait été prise en Grèce.

C'est en tout cas l'avis d'un internaute, Jean Saurien, alias @schloren, sur son compte Twitter. La mer en arrière-plan ne serait que la mer Egée. C'est grâce à la diffusion du fichier numérique de l'affiche sur le site du Figaro qu'a pu être identifié le cliché. Ce dernier a ainsi été acheté à la banque d'image TetraImages et s'intitule Greece, Clouds over Aegean Sea, ne laissant guère planer de doute quant à sa provenance. Qui a dit que cette campagne manquait d'humour?!

[Lien vers l'article original](#)

Un antilibéral à la Banque de France!

Publié le Samedi, 18 février 2012

Bernard Maris: de Charlie Hebdo à la Banque de France

L'information est passée presque inaperçue sauf pour les lecteurs avertis de *Charlie Hebdo* et les auditeurs passionnés de *France Inter*, toujours à l'affût de la joute verbale entre Dominique Seux, rédacteur en chef – France et International – aux *Echos*, et Bernard Maris, l'économiste alter, le vendredi matin à 7H15. Ce dernier vient d'être nommé au conseil général de la Banque de France ce qui fait dire à Luc Le Vaillant dans son article sur Maris dans le journal *Libération* que c'est « *un peu comme si Jesse James devenait DG de la Wells Fargo, comme si Brigitte Bardot se lovait dans une fourrure de bébé phoque, ou comme si José Bové finissait DRH chez Monsanto* ». On doit bien se poiler dans les locaux de Charlie Hebdo!

Pour obtenir plus d'informations, c'est par là: [Fais sauter la banque!](#)

La PS Vita, des ratés prévisibles au démarrage ?

Publié Dimanche, 19 février 2012



Chronique d'un lancement chaotique

Un peu d'histoire

Sony avait eu une idée de génie en 1995 au lancement de la Playstation, qui marquait par la-même son entrée dans le monde des jeux vidéo. Elle résidait sur une tactique résolument simpliste consistant à devancer la concurrence puisque la Nintendo 64 n'allait sortir que quelques mois plus tard. Or, entre temps, la marque nipponne avait su s'imposer détournant au passage quelques inconditionnels de Mario vers Crash Bandicoot. La règle édictée ainsi allait s'imposer puisque Sony sortait le digne successeur de la PS1 à la veille de Noël en l'an 2000. Plus d'un an plus tard surgissait un nouvel challenger pour Sony qui n'était autre que le géant américain Microsoft, qui tentait le pari fou, comme son adversaire quelques années plus tôt, de s'imposer dans ce domaine hyper concurrentiel du jeu vidéo. Ces derniers, tout en réussissant à se tailler des parts de marché substantielles, ne parvinrent pas à surpasser Sony. (à l'heure actuelle, on compte 24 millions de Xbox contre 153 millions de PS2). Ils décidèrent alors d'opter pour la même stratégie que Sony quelques années plus tôt en anticipant la sortie de leur modèle phare, la première console Next-Gen, pour mieux couper l'herbe sous les pieds de Sony avec l'actuelle Xbox 360 en décembre 2005. Sony se contentera de glousser et de sortir sa console plus d'un an plus tard avec un lancement énigmatique en mars 2007 à grand renfort de publicité. Non content de cette première hérésie, Sony pêchera par vanité en lançant sa console à un prix exorbitant (499€ pour la console avec disque dur de 20GO et 599€ pour celle de 60GO) avec une parité euro/dollar étonnante (499\$/599\$) contribuant encore au renchérissement de la console de notre côté de l'atlantique. D'ailleurs, le discours officiel de Sony se résumait en quelques mots de caricature: « notre console est tellement géniale que même si elle peut paraître chère, les gens voudront l'avoir tellement elle est géniale ». Le lancement sera un fiasco et même si Sony a pu et su redresser la barre depuis, notamment en imposant son format maison, le Blu-Ray, la Xbox 360 s'est plus vendue dans le monde que la PS3 (64 contre 61 millions) même si la PS3 est sortie bien plus tard il est vrai. Il n'empêche, Microsoft a retenu une leçon dans cette guerre tactique : sortir la console avant la concurrence et juste avant les fêtes de Noël, quitte à proposer un produit avec des problèmes connus (le fameux ROD ou cercle de la mort devenu réparable entre temps avec un peu de patience et une vieille gomme – je viens de le faire sur une console datant de 2006 que j'ai récupérée il y a peu –).

Le monde des nomades

Cependant, la firme japonaise ne semble pas encline à changer de stratégie et décide de garder la tête sous terre en pratiquant la politique de l'autruche. Alors que Nintendo, redevenu son principal adversaire dans le monde nomade, sort ses consoles avant Sony (mars 2005 pour la DS contre septembre 2005 pour la PSP en Europe), ce dernier reste droit dans ses bottes. Et alors que tout le monde attend une PSP2 tactile, Sony se perd totalement dans un délire mystique en ressortant une PSP sans UMD et sans pad supplémentaire, la PSP Go qui possède un avantage immense sur toute la concurrence. Le hic est qu'il est réservé à Sony : celui

d'être la première console entièrement dématérialisée. Sony va donc pouvoir vendre ses jeux (les mêmes puisque techniquement la PSP Go affiche exactement les mêmes performances que la PSP) au même prix que les UMD sans passer par aucun intermédiaire. Fini la presse des disques, les réseaux de distribution, les revendeurs et le marché de l'occasion. Sony ne pense plus au joueur mais à son chiffre d'affaires. Evidemment, aucun acteur du marché n'adhère au principe et les revendeurs boycottent même le produit tandis que les joueurs ont l'intelligence de la rejeter purement et simplement. Le bide de la PSP Go paraissait pourtant plus que prévisible. Qu'apportait comme avantage ce concept ? Rien. Tout juste pouvait-on remarquer qu'on n'avait plus besoin de se trimballer les UMD. La belle affaire.

Tout le monde avait alors hâte de découvrir la fameuse PSP2 dont tant de rumeurs couraient sur les forums depuis si longtemps. Alors que Nintendo lançait la 3D, on s'attendait logiquement à ce que Sony lui emboîte le pas. Mais non. Sony découvrait tout juste le tactile alors qu'il le vilipendait à la sortie de la DS un peu comme il le fait à l'heure actuelle pour la 3D avec la 3DS. Et non seulement, il rate cette technologie mais, en plus, la firme décide de faire sa sortie après les fêtes de Noël avec une console, là-encore très chère, à 249€ et 299€ pour la version 3G. L'échec de Nintendo n'a semble-t-il point inspiré les commerciaux de Sony ni son rétropédalage en règle avec la baisse drastique de la console survenue quelques mois plus tard. Voilà pourquoi je m'attends à un fiasco dans quelques jours. Les chiffres de vente calamiteux de Sony au Japon ne me démentent pas pour l'heure malgré la propagande officielle qui nous bassine du contraire. Pour un peu, même la PSP Go la battrait !

Une console si exceptionnelle ?

De mon point de vue, la console ressemble plus à un gadget technophile très cher. Certes, l'écran se révèle très beau mais en vaut-il vraiment le prix ? Le line-up est très faiblard et à l'image de la sortie de la PS3. A croire que Sony se fait une spécialité de sortir une console sans jeux. Et aux grincheux qui viendraient me sortir leur liste de jeux (Uncharted, Fifa, Wipeout...), je les renverrais vers le discours officiel de Sony qui reconnaît ce fait en arguant ne pas vouloir de feu d'artifice dès le début mais proposer régulièrement des jeux de qualité tout au long de l'année. Si ce n'est pas un aveu, ça y ressemble en tout cas. Ils ont également cédé aux tentations d'Apple en verrouillant leur console, comme tous les autres fabricants de tablette d'ailleurs, ce qui fait qu'on devra laisser la PSVita au magasin pour changer de batterie. La rétrocompatibilité avec les anciens jeux se fera uniquement d'une manière payante quand elle sera tout simplement possible (Sony annonce un service de ce genre mais uniquement dans certains pays). La firme nipponne a tout juste tenté de corriger le tir en proposant à la fois des jeux vendus en boutique physique sur une carte mémoire et des jeux dématérialisés. Ces derniers devraient être proposés à la vente à un prix moindre mais pas autant qu'on est en droit de l'attendre vu les économies réalisées via ce type de vente. Il n'empêche, leur but demeure : tuer le jeu d'occasion devenu l'ennemi public n°1 pour tous les éditeurs de jeux. Signalons tout de même leurs prix : 45€ sur carte mémoire ce qui me paraît plus qu'excessif. Au passage, évoquons l'hérésie des cartes de format propriétaire largement plus chère que la SD. On passe de 20€ à 30€ pour une carte de 8GO en restant dans la même marque, Sony. Se moquerait-on de nous ? Pourquoi ne pas avoir adopté pour une SD card, format le plus largement répandu, sauf erreur de ma part. Une grande inconnue demeure cependant : l'impact du tactile pour une console résolument axée *hardcore gamer*. Si il paraît évident dans le monde des tablettes et pour la DS dans des jeux plus simplistes, on peut légitimement se poser la question dans le cas de la Vita. D'ailleurs, les premières remontées des testeurs-joueurs Français vont plutôt dans ce sens, certains évoquant un changement de rythme préjudiciable sur Uncharted quand d'autres parlent simplement de gadget (on peut par

exemple toucher les arbres sur Everybod's golf, super utile non ?!). Nul doute que certains jeux seront optimisés pour mais ce ne semble malheureusement pas être le cas pour le moment (hormis Escape Plan, seule véritable surprise de ce line-up). La réalité augmentée ne semble même pas mise en avant tant cette fonction paraît ridicule. Cela me fait penser à la télé 3D dont tout le monde parle mais dont personne ne veut. Pour s'en persuader je vous laisse lire le test de Reakity Fighters sur jeuxvideo.com qui vaut son pesant de cacahouètes, écopant au passage d'un trop généreux 5/20 ([Test de Reality Fighters](#)). Remarquez: en partant de si bas, on ne peut que s'améliorer! Le seul avantage semble indéniablement les deux sticks mais le marché des gros joueurs est-il si énorme que cela encore à l'heure où l'on parle de plus en plus des *casual gamers* ? De même, qui va sérieusement investir dans une version 3G à 50€ plus chère, sans compter l'abonnement hors de prix matérialisé par l'offre ridicule de SFR à 1€ avec engagement mensuel de 24 mois à des tarifs mensuels déraisonnables ? Certains me parleront sans doute de la fonction Cross play, intéressante sur le papier, mais que je demande encore à voir.

Le mot de la fin : Sony kamikaze ?

Pour résumer, vous aurez compris que je n'ai pas l'intention d'acheter la PS Vita. Pour autant, je ne suis pas un anti-Sony compulsif puisque je possède l'actuelle PSP dont je suis d'ailleurs très content. Je voulais juste m'interroger à haute voix sur la stratégie actuelle de la firme nipponne qui me paraît pour le moins suicidaire. En offrant une console haut de gamme à un prix élevé, elle risque fort de ne pas rencontrer son public tant le marché se retrouve déjà saturé en gadgets technophiles. Les budgets des particuliers ne sont pas illimités. Et entre une console de salon au même prix qu'une console portable (la version 160GO de la PS3 est actuellement à moins de 250€), il paraît judicieux de s'interroger sur la pertinence de ce lancement dans ces conditions. S'il y a encore quelques années on pouvait douter de la concurrence frontale entre smartphones, tablettes et consoles, je dirais que la donne à changer. Pour preuve, Asphalt Injection qui devrait sortir sur la Vita à 30€ n'est qu'un portage de la version déjà existante sur tablettes et smartphones pour seulement quelques euros. A part son hack rapide, je prends le pari de l'échec de cette console. Quelqu'un pour me suivre ?

A droite! A gauche!

Publié le Lundi, 20 février 2012

En ces temps électoraux loin d'être immémoriaux, quoi de mieux qu'un morceau de musique?

Je vous laisse découvrir ou redécouvrir cette excellente chanson de Syrano qui résume assez bien ma vision politique en 3min53s : [Syrano A droite A gauche](#)

Polémique sur la twittosphère autour des comptes parodiques de Nicolas Sarkozy

Publié le Mardi, 21 février 2012

Une polémique en 2 actes

Tout a commencé dans la journée du lundi 20 février où plusieurs articles sont apparus dans lesquels nous apprenions que l'UMP devait se cacher derrière la suppression de plusieurs profils parodiant le compte du Président sur Twitter. Or la politique de ce dernier consistait jusque-là à ne supprimer que les profils usurpant l'identité d'un titulaire d'un compte et jamais ceux affichant clairement leur caractère parodique.

Ceux s'étant vu clôturer leur compte avaient reçu au préalable le message suivant : « *Nous avons reçu un rapport suivant lequel votre compte (...) commet une usurpation d'identité non parodique. Bien que Twitter croie fermement à la liberté d'expression, une imitation qui induit en erreur, prête à confusion ou trompe autrui est contre les règles de Twitter* ». Or, à chaque fois les comptes supprimés faisant clairement référence à leur côté parodique sans la moindre ambiguïté, se conformant strictement aux règles édictées par le réseau social. La polémique n'allait pas tarder, certains voyant clairement la main de l'UMP dans cet excès de zèle.

Cependant, face à ce raz-de-marée hostile criant à la censure, Twitter a décidé de faire marche arrière et l'un des comptes incriminés hier était rétabli dès aujourd'hui, dans l'après-midi. La bataille du net semble, en tout cas, bel et bien engagée à en croire cette passe d'armes. Suite au prochain épisode ?

DSK, une honte!

Publié le Mercredi, 22 février 2012

Ce soir, faute de temps, je me contenterai de pousser un coup de gueule contre Dominique Strauss-Kahn.

Je trouve sa ligne de défense tout simplement pitoyable. Un de ses avocats avait déjà défendu publiquement DSK sur son ignorance quant à la provenance des « filles ». Il avait élégamment précisé qu'une fois nue, il était difficile de distinguer une prostituée d'une dame de la société. C'est sûr qu'une mineure affriolante (certaines n'avaient pas 18 ans) qui se précipite sur un vieux bien enrobé de 62 ans, cela semble parfaitement naturel! Cela m'arrive d'ailleurs tous les jours avec 30 ans de moins, pas vous?

Et ce matin encore, j'entends à la radio que, concernant l'abus de bien sociaux puisque des sociétés privées prenaient tout en charge (taxis, avions, prostituées...), DSK ne s'était pas méfié avec cet argument béton: « *Quand vous êtes invités, vous ne demandez pas qui paye la note* ». C'est sûr qu'on m'invite tous les jours de l'autre côté de l'Atlantique et qu'on fait venir une voiture me chercher à la descente de l'aéroport. Je ne sais pas s'il va s'en sortir avec une défense pareille mais je ne le souhaite assurément pas. Je constate qu'on a eu beaucoup de chance de voir cette affaire débarquer avant les primaires (cela ne viendra pas perturber le débat) et j'espère être débarrassé à jamais de ce grand ami des femmes!

Le doigt d'honneur du jour : Adele

Publié le Jeudi, 23 février 2012



Décidément, ce geste d'humeur semble redevenir à la mode ces derniers temps. Après MIA au Super Bowl, Stéphane Guillon aux Globes de cristal, c'est désormais au tour d'Adele d'en faire usage publiquement.

Doublement récompensée à la cérémonie des Brit Awards 2012 qui s'est déroulée le 21 février dernier, avec le meilleur album de l'année et le prix de la meilleure artiste britannique de l'année, Adele n'a pas apprécié d'être coupée en plein milieu de ses remerciements par le présentateur de la cérémonie. Vexée, Adele a alors rendu l'antenne en exhibant son majeur.

Un peu plus tard dans la soirée, elle est revenue sur son geste en tentant de dédramatiser sa sortie : *« Je suis désolée si quelqu'un s'est senti offensé, mais j'étais offensée moi-même (...) J'étais en train de remercier le public anglais pour son soutien et ils m'ont coupée. Merci beaucoup à mes fans. Je ne veux pas imaginer qu'ils aient pu penser que ce geste leur était destiné »*. Ce mea-culpa en appelant un autre, les producteurs des Brit Awards se sont alors fendus à leur tour d'un communiqué : *« Nous regrettons ce qui s'est passé et nous présentons nos profondes excuses à Adele pour avoir mis fin trop tôt à son grand moment »*. Tout est bien qui finit bien donc. Il ne restera donc que les images d'archives pour entretenir la polémique !

Pour les plus curieux d'entre vous, c'est par là que ça se passe: [Adele en plein show!](#)

Je retourne ma veste toujours du bon côté!

Publié le Vendredi, 24 février 2012



La fan du jour de Jacques Dutronc : Rachida Dati.

Nous avons pu assister à une mini-révolution le 23 février dernier en Sarkozie. Lors de son déplacement à Lille, le tout nouveau candidat – officiel en tout cas – a décidé de remettre en avant un pur produit de sa création, bannie depuis un bon moment déjà du côté de l’Elysée : Rachida Dati.

Ceci sonne comme un désaveu cinglant pour l’actuel Premier ministre en lutte ouverte avec elle pour obtenir la deuxième circonscription de la capitale dans la course aux législatives. Il aurait d’ailleurs bataillé de pied ferme pour s’éviter cette humiliation, ne parvenant même pas à l’empêcher de prendre la parole juste avant Nicolas Sarkozy à l’occasion de la sortie lilloise. Nicolas Sarkozy aurait simplement déclaré peu avant : « *J’ai besoin d’elle* » et négocié un accord : « *Plus de critiques (envers Fillon). C’est le deal que j’ai passé avec elle* ».

Et si Sarkozy se permet un tel affront à son Premier ministre, c’est tout simplement que le temps presse et que les personnalités populaires à l’UMP ne courent pas les rues. Rachida Dati arrive à encore à attirer les foules et semble n’avoir jamais pâti de sa disgrâce présidentielle. D’où son retour en grâce. Sarkozy veut rassembler même s’il doit pour cela froisser son Premier ministre. Un ministre proche de l’ancienne Garde des Sceaux s’en amuse même « *Fillon a pleuré sa race* ».

Il semble révolu le temps où Sarkozy avait lâché le plus éminent symbole de sa campagne présidentielle, la fille immigrée qui s’est forgée toute seule, la fameuse touche d’exotisme issue de la diversité. Débarquée du gouvernement dans un premier temps puis contrainte de se présenter aux élections européennes, Rachida Dati avait clairement pris ses distances avec le Président de la République. Accusée de n’avoir pas soutenu le parti présidentiel lors des élections régionales et d’avoir lancé des rumeurs sur le couple présidentiel, Nicolas Sarkozy avait même poussé l’affront en lui retirant en mars 2010 sa voiture de fonction et les trois hommes rapportés à sa sécurité qu’elle avait conservé depuis son départ du gouvernement. La brouille semblait totale et irrémédiable.

C’était sans compter les joies d’une campagne présidentielle et des gentils arrangements hors caméra. Rachida Dati se retrouve donc au premier plan au détriment d’un certain François Fillon. Mais, après tout, le rôle de ce dernier ne se cantonne-t-il pas à celui de fusible ?! On serait à même de le penser à la vue des récents événements. Pour l’heure, l’UMP continue de soutenir officiellement le Premier ministre pour s’imposer dans la deuxième circonscription tandis que Jean-François Copé œuvre en coulisse pour sa rivale. Drôle de

numéro d'équilibriste entre les rivaux éternels où chacun tire sa marionnette. La suite au prochain épisode...

Et le grand gagnant se nomme... Omar Sy

Publié le Samedi, 25 février 2012

Si le film *The Artist* a continué sa marche triomphale vers les Oscars avec pas moins de six trophées dont celui du meilleur film et du meilleur réalisateur, figurant parmi les plus convoités, ce fut bien Omar Sy la vedette incontestée de cette soirée. Avec la récompense suprême, celle du meilleur acteur, il devient le premier interprète noir consacré. Le César de la meilleure actrice a, quant à lui, été attribué à Bérénice Bejo pour son rôle dans *The Artist*.

Au niveau du palmarès, le film *Intouchables*, en dépit de son succès populaire indéniable avec 19 millions d'entrées à ce jour, n'est parvenu à décrocher qu'un seul prix malgré ses dix nominations. *Polisse* ne fait guère mieux avec deux statuettes pour 13 nominations (meilleur montage et meilleur espoir féminin pour Naidra Ayadi, ex-aequo avec Clotilde Hesmes, dans *Angèle et Tony*). Cela n'a pas empêché sa réalisatrice Maïwenn de lâcher quelques larmes durant l'hommage apportée par sa monteuse, Laure Gardette. Un des autres grands favoris, *L'exercice de l'Etat*, avec 11 nominations, repart avec trois Césars dont celui du son, du scénario original et du second rôle pour Michel Blanc. Le film au plus petit budget, *La guerre est déclarée*, fort de son succès auprès des critiques et du public, n'a pas su en tirer profit avec aucune récompense attribuée.

Signalons la grande forme du maître de cérémonie, Antoine de Caunes, qui a évoqué la tragique disparition d' « un géant du cinéma » en parlant de...MegaUpload ou encore de « l'industrie du rêve » qui a porté à l'écran « *pédophilie, film muet sur un acteur au chômage, crise, handicapés* ».

Le prix d'un ticket de métro selon NKM

Publié le Dimanche, 26 février 2012

Quatre euros et quelques

Interrogée sur le prix du plus célèbre moyen de transport parisien par un auditeur, Nathalie Kosciusko-Morizet a commis une légère boulette sur Europe 1 vendredi matin. Elle a tenté une vague réponse à 4€ au petit bonheur la chance mais elle est malheureusement tombée assez loin puisque son prix est actuellement d'1,70€, comme le lui a fait remarquer le journaliste Nicolas Poincaré. En toute fin d'interview, elle a tenté de rattraper sa bourde par une explication qu'on pourrait qualifier d'alambiquée : « *Quand on est ministre, on prend peu le métro, c'est vrai, je le reconnais. Et quand on le prend, on a le métro gratuit, notamment quand on est ministre des Transports. Donc mea culpa, mais ça fait bien longtemps que je n'ai pas acheté un ticket de métro* ». Doit-on en déduire que NKM a oublié le prix du métro depuis qu'elle est ministre (elle est rentrée au gouvernement en 2007) comme elle a essayé maladroitement de l'expliquer ou plus vraisemblablement qu'elle n'est qu'une énième personnalité politique complètement déphasée du quotidien des Français trop habituée à vivre de notes de frais réglées par la République ? Je vous laisse seul juge.

Récemment, dans une tentative d'une évidente mauvaise foi pour réhabiliter son ami, Christian Estrosi avait demandé aux journalistes d'arrêter de rabâcher l'histoire du Fouquet's en précisant qu'elle n'était après tout qu'une brasserie populaire. A 8€ l'expresso ou encore 17€ la pâtisserie pour ne citer que ces deux exemples, le Fouquet's a en effet tout d'une brasserie populaire... quand on règle tout en notes de frais ! C'est bien le peuple qui règle la note in fine.

Dans la même veine, on se rappelle de Lionel Jospin qui avait tenté d'acheter son pain au lendemain du passage à l'euro en donnant 10 euros et en précisant de garder la monnaie devant les caméras... Pour un candidat aux Présidentielles, cela était du plus mauvais effet.

Soulignons aussi sur un autre thème la bourde inoubliable de Ségolène Royal sur le nombre de sous-marins nucléaires. Au lieu d'avouer son ignorance sur le sujet ou d'user de sa spécialité, la langue de bois, elle s'était risquée à tenter sa chance d'un peu convaincant : « *un, deux ?* ». La vérité était toute autre puisque la France possède six sous-marins nucléaires d'attaque dont quatre lanceurs d'engins.

On voit bien à travers ces exemples que les bourdes ne sont ni l'apanage de la droite ni celui de la gauche. Outre leur désir ne jamais avouer leur ignorance – a-t-on déjà vu pareille scène un jour ? –, on peut fustiger le décalage réel existant entre la vie de nos élus qui vivent grassement sur le dos du peuple qu'ils sont censés représenter. VGE, déchu de ses immenses privilèges en 1981, reconnaissait lui-même qu'il lui avait été impossible de retourner à la vie normale après son expérience élyséenne. Il avait décrit avec justesse ce qu'est la vie d'un Président où on anticipe le moindre de ses désirs. Il a avoué ne plus jamais avoir conduit ou pris part à une file d'attente par la suite. Et c'est à mon sens bien là le problème principal de nos élites. Ils prennent vite l'habitude de vivre en total décalage de leurs concitoyens. On peut toujours espérer que tel ou tel candidat soit plus en phase avec les Français et se mette alors à écouter, on peut toujours rêver à toutes les belles promesses des uns et des autres. Partant du principe que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, j'y ai renoncé depuis belle lurette...

Et vous ?

The Artist, what else?

Publié le Lundi, 27 février 2012

Comment ne pas revenir sur la formidable soirée de *The Artist* de l'autre côté de l'Atlantique même si tous les médias ont déjà largement commenté le fabuleux destin de ce film atypique? Dimanche soir, il a reçu pas moins de 5 oscars alors qu'il était nominé dans 10 catégories lors de la 84e cérémonie des Oscars. Il remporte ainsi la statuette du meilleur acteur pour l'incontournable Jean Dujardin, celle du meilleur réalisateur pour le non moins célèbre désormais Michel Hazanavicius et surtout le Saint Graal, celle du meilleur film.

The Artist devient ainsi le premier long métrage non anglo-saxon distingué dans la catégorie reine du meilleur film. C'est également le premier film muet à remporter cette distinction en 83 ans d'existence des Oscars. Par la même occasion, Jean Dujardin devient le premier comédien français à être oscarisé, palmarès dont ne peut pas même pas se vanter le poids lourd du cinéma français Gérard Depardieu, pourtant célèbre aux Etats-Unis.

Alors, félicitations à toute l'équipe du film. Notons qu'il est amusant de remarquer que Jean Dujardin, qui a été auréolé aux quatre coins de la planète, aura juste été oublié dans son pays natal. C'est en effet Omar Sy qui lui a chipé le César à la faveur du film *Intouchables*, véritable succès populaire de l'année 2011.

Hollande enflamme tous les médias

Publié le Mardi, 28 février 2012

L'anti-bouclier fiscal : une taxation à 75% sur les très hauts revenus.

Sans doute vexé de s'être fait voler la vedette par Jean Dujardin, François Hollande a décidé de frapper fort. Pour ce faire, il s'est servi de la nouvelle émission politique de TF1, *Parole de candidat*, qui ne passionne pourtant toujours pas les foules. Il y a indiqué vouloir taxer les très hauts salaires à hauteur de 75% créant aussitôt une vague de commentaires variés tantôt enthousiastes, indignés ou surpris.

Pour commencer, revenons sur son annonce. Sa proposition concerne la création d'un taux d'imposition à 75% pour ceux gagnant plus d'un million d'euros par an. Ainsi, seule la partie du revenu fiscal supérieur à cette limite serait taxée. Dans le cas d'un Français gagnant 1,2 million, la taxe à 75% ne concernerait que les 200 000 euros. La mesure du candidat s'en trouve déjà nettement amoindrie. Ensuite, il convient de se demander qui serait concerné par une telle mesure si d'avenir François Hollande était élu et appliquait son programme – nous ne sommes assurés ni de l'un ni de l'autre ! Et là, la problématique se complique puisque la fourchette large se promène entre 7 000 et 30 000 foyers fiscaux. En définitive, seule une infime partie de la population serait concernée par cette mesure. Enfin, le gain pour l'Etat resterait assez marginal puisque seulement 200 à 300 millions rentreraient dans les caisses. Il s'agit à l'évidence d'une mesure symbolique destinée à véhiculer un message fort et à rapprocher la gauche de son électorat traditionnel.

Les réactions ont été virulentes du côté de la majorité où l'on dénonce « *l'inflation fiscale du programme* ». Marine Le Pen évoquait clairement « *un coup médiatique* » du candidat socialiste pour mettre en avant la « *lutte des classes à laquelle ils tiennent tant* ». Dominique de Villepin, plus mesuré dans ses critiques, évoquait craindre « *que la gauche ne veuille frapper trop fort* », estimant plus juste un taux de 60%. La palme du plus virulent reviendra sans conteste à François Bayrou qui a déclaré sur *BFM TV* : « *Le déconomètre fonctionne à pleins tubes* ». Du côté socialiste, les candidats pour prendre la défense de François Hollande ne se sont pas précipités mais Ségolène Royal et Jean-Marc Ayrault ont de même tenu à aller au front pour défendre la proposition de François Hollande. Ce soutien timide dans son propre camp provient peut être de l'effet de surprise de l'annonce. Jérôme Cahuzac, chargé du budget dans l'équipe de François Hollande, se trouvait ainsi dans l'incapacité de commenter la mesure dans l'émission *Mots croisés* d'Yves Calvi sur France 2. Il a même mis en doute son authenticité avant d'avouer qu'il ignorait tout de cette proposition. Fâcheux tout de même pour celui en charge du budget dans l'équipe Hollande qui viendrait presque accréditer les propos du chef de l'Etat qui raillait la mesure en parlant « *d'amateurisme* ».

Mathilde Seigner ou l'art de la gaffe

Publié le Mercredi, 29 février 2012



Mathilde Seigner doit sérieusement méditer le fameux proverbe selon lequel il faut tourner 7 fois la langue dans sa bouche avant de parler. En effet, elle s'est illustrée d'une façon des plus maladroites à la 37ème cérémonie du cinéma français. Alors qu'elle devait remettre le César du meilleur acteur dans un second rôle, elle a cru bon de préciser qu'il aurait dû revenir à Joey Starr pour son rôle dans *Polisse*. Michel Blanc a rapidement cherché à détendre la salle en proposant une garde alternée avec le « Didou » de l'actrice (surnom de Joey Starr employé par Mathilde Seigner).

L'affaire aurait pu en rester là mais c'était sans compter l'effet boomerang de la toile. Les internautes s'en donnent à cœur joie et certains l'ont même affublée du surnom peu flatteur - mais terriblement drôle!- de « Nadine Morano du cinéma ». L'actrice semble peu encline à l'auto-dérision puisqu'elle a dirigé la contre-attaque par l'intermédiaire de son avocat, Me Vincent Tolédano, via un communiqué de presse : « *Mathilde Seigner, dont je suis l'avocat, regrette sa maladresse aux César, laquelle ne justifie pas la campagne de dénigrement dont elle fait l'objet* ». Il a ajouté que l'actrice « *a présenté ses excuses à Michel Blanc* » et que son but était uniquement d'adresser « *un clin d'œil complice à Joey Starr avec lequel elle tourne Max, le nouveau film de Stéphanie Murat* ». Pas sûr que cela suffise à calmer la toile...

Pour ceux qui auraient raté la scène, la séance de rattrapage se trouve ici: [La maladresse de Mathilde Seigner aux César](#)

Mars

De l'art d'enfumer les gens...

Publié le Jeudi, 1 mars 2012

Victoire des fabricants de cigarettes contre les images chocs aux USA

A l'image de l'Europe, le Congrès américain avait décidé de mettre en place une législation pour imposer des messages de prévention sur 20% de la surface des paquets de cigarettes ainsi que des photos chocs, et ce dès 2009. Deux années plus tard, en juin 2011 précisément, la *Food and Drug Administration* (FDA), qui est l'administration américaine des denrées alimentaires et des médicaments, confirmait cette décision en publiant un règlement obligeant les fabricants de cigarettes à informer le consommateur sur la nocivité du produit qu'ils vendent à partir de septembre 2012. Le gouvernement ambitionnait de se servir de ces images chocs pour lancer une offensive musclée contre le tabac.

Toutefois, les principaux fabricants de tabac engagèrent tout de suite la riposte en attaquant la décision en justice avec en fond la violation de leur liberté d'expression, ni plus ni moins, mettant en avant le Premier amendement à la constitution américaine, qui garantit la liberté d'expression. Ils dénoncèrent une campagne purement « *idéologique* » car elle ne se contentait pas de « *fournir une information factuelle permettant aux fumeurs de décider en toute connaissance de cause à fumer ou non des cigarettes* ».

En novembre dernier, ils obtinrent un avant-goût de la victoire avec une première décision favorable mais uniquement temporaire, le juge se donnant du temps pour émettre une sentence sur le fond de l'affaire. Hier, le même magistrat, le juge Richard Leon, de la cour fédérale du district de Washington, a confirmé ce verdict en remettant en cause la campagne: « *Elle ne vise pas à protéger le consommateur d'une forme de confusion ou de déception, ou à accroître la prise de conscience des risques liés à la cigarette; elle a été élaborée pour provoquer une réponse émotionnelle forte visant à inciter ceux qui la voient à arrêter de fumer ou à ne pas commencer* ». Il a poursuivi sa démonstration en affirmant que le gouvernement fédéral n'avait pas le droit d' « *inciter le public à ne pas acheter un produit légal* ».

En réponse, l'administration a aussitôt décidé de faire appel de cette décision. Le combat ne fait que commencer. En attendant, des centaines de milliers de personnes meurent chaque année à cause du tabagisme.

Google maps remet en cause le droit fondamental...d'uriner!

Publié le Vendredi, 2 mars 2012

L'affaire prête bien entendu à sourire. Elle se révèle néanmoins bien sérieuse et oppose le géant américain à un habitant de Vern-d'Anjou (Maine-et-Loire). Ce dernier prétend que Google maps a porté atteinte à sa vie privée et à son droit à l'image. Alors qu'a donc bien pu faire la célèbre Google car pour piétiner les droits inaliénables de ce pauvre bougre? Elle a tout simplement fait ce qu'elle fait depuis toujours, à savoir photographier les rues grâce à son mât à caméra rotative pour pouvoir par la suite proposer une cartographie très précise aux internautes.

Là où le bât blesse, c'est qu'un habitant va devenir malgré lui la vedette de son quartier. Alerté par les moqueries de ses voisins, il s'est rendu sur Street View et a pu s'apercevoir en zoomant un peu – beaucoup diront les mauvaises langues – en train de satisfaire un besoin naturel au milieu de sa cour.

Vexé, humilié et probablement traumatisé par cette situation plus qu'embarrassante, la malheureuse victime n'a pu que déposer plainte contre le géant américain réclamant le retrait pur et simple du cliché incriminé. N'y voyons là aucune volonté d'obtenir un quelconque dédommagement -excepté 10 000euros!- mais bien une atteinte scandaleuse à sa vie privée. D'ailleurs, son avocat, Me Bouillaud, ne dit pas autre chose, précisant que son client « *ne fait pas ça pour l'argent, il veut simplement qu'on respecte son intimité* ».

M^e Christophe Bigot, l'avocat de Google précise, de son côté, que le visage est flouté et qu': « *on ne distingue qu'une simple silhouette. Nous ne sommes pas dans l'intimité d'une personne. Il faut zoomer plusieurs fois pour voir qu'il est en train de se soulager!* ». En outre, il ajoute que « *Google a mis en place un mécanisme très simple qui permet en quelques clics de flouter intégralement une silhouette si une personne le juge nécessaire* » l'amenant naturellement à conclure que visiblement « *cette personne a préféré nous assigner pour gagner de l'argent* ».

Il faudra malheureusement patienter pendant près de deux semaines avant de connaître l'épilogue de cet épique épisode judiciaire prévu le 15 mars. Je ne sais pas vous mais tout cela m'a furieusement donné envie de faire une pause pipi bien méritée dans les toilettes, bien à l'abri des voisins et des Google cars...

Comment Twitter abuse de notre confiance en vendant nos tweets

Publié le Samedi, 3 mars 2012



Il faut se pencher du côté de la presse informatique pour dénicher cette précieuse information : Twitter a vendu, le 17 février dernier, l'intégralité des tweets passés par les utilisateurs de ces deux dernières années à deux sociétés, DataSift, anglaise, et Gnip Inc., américaine. C'est par une dépêche d'annonce Reuters que les faits ont été révélés le 1er mars, sans créer de tourments d'un côté ou l'autre de l'Atlantique.

Les deux sociétés ont ainsi fait main basse sur une quantité phénoménale de courts messages en 140 caractères puisqu'on évalue à 250 millions le nombre de tweets échangés chaque jour. Le but évident et annoncé est à leur tour de monétiser ces données personnelles à d'autres sociétés. Ces dernières pourront ainsi évaluer, par exemple, l'impact d'une campagne de publicité ou tout simplement avoir le ressenti des gens sur leurs produits en affinant les recherches par sexe, par date ou bien encore par localisation géographique. 700 firmes se sont d'ores et déjà montrées intéressées. On appelle pudiquement cela de l'intelligence marketing quand d'autres évoquent un sentiment de viol d'intimité.

Pour éviter de faire trop de vagues, le réseau social a pris garde d'exclure les messages privés et ceux qui ont été jadis supprimés. Le problème réside dans le fait que, par définition, tous les comptes sont paramétrés en accès public. Il faut une manœuvre de l'utilisateur pour passer en mode confidentiel. Autant dire que seule une minorité de personnes passera à travers les mailles du filet. De même, il a été précisé que les données seront globalisées afin d'éviter de suivre à la trace, tweet après tweet, une personne en particulier. En théorie du moins.

Au moins, désormais, nous sommes au courant. Si nous ne voulons pas que Twitter transforme nos écrits en monnaie trébuchante, il faut soit basculer en mode confidentiel, ce qui en limite fortement l'intérêt, soit effacer tous ses messages, ce qui se révèle fort astreignant. A vous de choisir le moindre mal.

Prix de l'essence : une vaste fumisterie ou un juste prix?

Publié le Dimanche, 4 mars 2012

Fulminant devant la hausse continue des prix, j'ai décidé de me pencher sur la question en compilant des données brutes et une multitude d'articles sur la toile. Partant de mon ressenti, j'ai tenté de comprendre comment se faisait le prix d'un litre d'essence, quel était le poids des taxes si souvent décriées, pourquoi on se retrouvait à un niveau de prix en ce début de mars 2012 équivalent à celui de juillet 2008 (date du pic historique du baril de Brent) et quelle en était son explication avant de faire un tour d'horizon des perspectives d'avenir en guise de conclusion.

Un constat tout personnel

Depuis décembre 2003, date d'acquisition de mon véhicule diesel (aujourd'hui ce carburant représente 77% de la consommation française de carburants) avec filtre à particule (FAP) censé être moins polluant*, le prix à la pompe est passé de 0,77€/L à 1,399€/L en 8 ans et demi soit une hausse fulgurante de 82%.

Je me rappelle que durant mon adolescence un litre d'essence coûtait un prix presque tabou, que l'imaginaire collectif ne pouvait déjà pas concevoir : 5 francs soit 0,76€ (0,55€ pour le diesel). Or, il fut atteint dès 1984 avant de redescendre puis de stagner dans ces eaux-là jusqu'en 1990, date de la première guerre du Golfe qui allait embraser le monde... et les prix du brut. Dès lors, ces derniers allaient littéralement s'envoler. J'entendais souvent dire qu'à ce prix-là, ça ne serait plus possible ou entendre autour de moi des propos du style : « mais qu'attendent les gens pour se révolter ? »

J'ai ainsi le net sentiment que lorsque le prix du pétrole augmente, le prix de l'essence augmente encore plus vite. Et que quand les prix du brut se dégonflent, ceux à la pompe tardent en revanche à suivre le pas. Qu'en est-il également des taxes que l'imaginaire collectif situe toujours autour des 80% ? J'ai voulu me plonger dans les historiques des prix en ayant bien en conscience du nouveau triptyque apparu en 2002 : prix du pétrole en dollars, conversion euro-dollar et prix à la pompe en France.

Comment est fixé le prix de l'essence ?

Pour commencer, il convient de déterminer ce qui constitue le prix de l'essence. Six facteurs rentrent en jeu: le prix du pétrole brut, les taxes, le taux de change, les coûts et la marge de la compagnie pétrolière (coûts et marge du raffinage et distribution), l'offre et la demande sans variation du prix du pétrole (pendant les vacances scolaires par exemple ou en hiver quand la demande de gazole est plus forte) et enfin le prix des éventuels biocarburants ajoutés (marginal dans les cas pris en compte ici).

Concernant les taxes, elles sont au nombre de 2. La TVA varie en fonction du prix du baril tandis que la TICPE est constante, ne dépendant aucunement de ces fluctuations. Au final, les variations du cours de baril n'affectent qu'un peu plus de la moitié du prix à la pompe. Il est donc erroné d'affirmer que plus le prix monte et plus les taxes montent, c'est même l'inverse qui se produit. Du fait de la TICPE (anciennement TIPP) presque fixe, la part des taxes diminue quand le prix de l'essence monte et inversement. Depuis 1999, date d'une nouvelle envolée des prix à la pompe, elles n'ont cessé de baisser. De 82% pour l'essence et 78% pour

le diesel, nous sommes passés respectivement à moins de 60% et moins de 50%. Si le pourcentage de taxes baisse, cela ne signifie évidemment pas que l'Etat remplit moins bien ses caisses. En 1999, nous étions à 0,62€ pour le diesel et 0,90€ pour l'essence soit 0,48€ de taxes et 0,73€. Fin 2011 avec des prix de 1,30€ et 1,45€, l'Etat récupérait ainsi 0,65€ et 0,87€ de taxes sur chaque litre.

2008 et 2012 : deux situations différentes pour des prix à la pompe identique

Essayons ensuite de comprendre pourquoi l'essence se retrouve en 2012 aussi chère qu'en juillet 2008, période où le pétrole avait atteint son pic historique. Le 3 juillet 2008, le prix du baril atteint en séance 145,330\$, le record absolu, inégalé depuis. La parité euro/dollar touche, quant à elle, également des sommets s'établissant à 1,6038 le 15 juillet 2008. Le prix à la pompe flambe en toute logique et le diesel atteint 1,42€ tandis que le SP95 flirte avec la barre impensable des 10 francs à l'époque, soit 1,50€. Trois ans et demi plus tard, le 2 mars 2012, le baril de pétrole est à 123,63\$, la parité €/€ à 1,3198 et le prix du diesel à 1,399€ tandis que le SP95 dépasse 1,60€.

Deux constats peuvent être établis : le premier est qu'à la faveur d'un hiver plus doux et tardif, le différentiel entre le gazole et l'essence a eu tendance à demeurer modéré, la demande en fuel domestique ayant été moins forte. Depuis deux ans, on remarque un resserrement de l'écart se rapprochant des 10 centimes même si on reste loin des 4 petits centimes de l'été 2008. Nous avons donc en ce moment 20 centimes d'écart entre les deux ce qui est plutôt rare. La politique gouvernementale a toujours consisté à augmenter les taxes sur le diesel historiquement plus faibles du fait qu'il est utilisé par les professionnels.

: le deuxième concerne la similarité des prix pour un baril pourtant 15% moins cher. La réponse unanimement apportée par tous les acteurs du secteur se tourne vers l'euro. Vu que les achats de brut s'effectuent en dollar, plus l'euro est élevé plus il permet de contrebalancer le prix d'achat pour le consommateur européen. En clair, à prix constant du baril en dollar, il augmentera en Europe si l'euro s'affaiblit. Pour revenir à notre exemple de 2008, le prix en euro du baril revient à 90,61 (145,330/1,6038) contre 93,97 en 2012 (123,63/1,3198). Evidemment le calcul s'avère plus compliqué que cela puisque les prix s'établissent sur des moyennes (baril à 1 mois, 3 mois ou 6 mois) et non sur un jour unique. Toutefois cet exemple illustre la situation et a le mérite d'expliquer l'influence de la fameuse parité euro/dollar sur le prix du pétrole en Europe. En conclusion, nous pouvons dire qu'il y a une certaine logique pour que les prix soient aujourd'hui à un niveau proche de 2008 en se basant sur le seul prix du pétrole. En revanche, le prix du baril n'a atteint ces niveaux qu'à la faveur de la tension internationale autour de l'Iran permettant au baril de prendre 10\$ et à peu près autant d'euros en un seul mois alors qu'il se situait plutôt autour des 110\$ depuis mai 2011.

Et si l'explication venait d'ailleurs ?

Cependant, alors que se produisait une chute du prix du baril de pétrole en 2008 le ramenant à un niveau très bas aux alentours de 40\$ (33,87 même le 19/12) et malgré une baisse de l'euro (tombé à 1,25€), le prix du diesel peinait à repasser à la baisse la barre symbolique de 1 euro tandis que celui de l'essence restait solidement accroché à 1,10 euro. Proportionnellement, le prix n'a donc pas baissé autant que le cours du baril à la pompe en cette fin 2008 (75% contre 35% en schématisant même si nous avons vu ci-dessus que les variations du cours de baril n'affectent qu'un peu plus de la moitié du prix à la pompe).

L'UFIP (*Union française des industries pétrolières*) nous fournissait une explication savoureuse estimant qu'en 2008 « le prix de l'essence était très bas début juillet » et que la baisse des prix répercutée bien plus tard que celle du baril provenait d'un « rééquilibrage naturel ». En clair, selon eux, l'utilisateur ne payait pas le vrai prix avant, ce qu'il faisait en revanche par la suite à la fin de l'année.

Ceci est d'autant plus étrange que les prix que nous connaissons actuellement étaient les mêmes qu'à la mi-novembre avec un baril proche des 110\$ et un euro proche des niveaux actuels. De là à dire que la différence va dans les poches des groupes pétroliers, il n'y a qu'un pas que va oser franchir un député UMP. Selon lui, les compagnies pétrolières en profitent pour augmenter allègrement leurs marges à la faveur d'événements géopolitiques. Une enquête officielle a même été commanditée pour faire la lumière sur ces pratiques dont il ne sortira évidemment pas grand chose. Une simple recherche sur google laisse apparaître clairement une vérité que personne ne pourra nier : chaque année la presse se gargarise des résultats historiques de Total en mettant en avant ses bénéfiques records (2005, 2006, 2009, 2011...) pour atteindre le montant astronomique de 12,27 milliards en 2011 proche de celui de 2008 (13,9). Pour Thomas Porcher, interviewé sur RMC, professeur à l'Ecole supérieure de Gestion : « Total ne fait que profiter de la spéculation sur les prix du pétrole ». Il ajoute que « ces bénéfiques records ne proviennent pas du travail, ils ne sont pas liés à une productivité ou à la découverte de gisements exceptionnels. Ce bénéfice va aller à 50% aux actionnaires, à 40% dans l'investissement à l'étranger et à 10% aux salariés ». On ne saurait être plus clair. De même, en examinant attentivement les différents graphiques, on peut repérer que les carburants augmentent régulièrement de 1991 à 1998 alors que le prix du pétrole demeure stable dans l'ensemble sur la même période. Concernant les marges brutes de raffinage, de transport et de distribution, elles se situent entre 10 et 20 centimes de 2008 à 2012 avec toutefois une hausse moyenne de 5 centimes (http://france-inflation.com/evolution_des_marges_dans_prix_des_carburants.php)

Le mot (pessimiste) de la fin

En conclusion, les prix de l'essence ont grimpé plus vite que l'inflation (en se basant sur une moyenne de 2,5% par an). Ceci est dû à un tas de facteurs complexes. Gageons que la hausse continue de la marge brute et que les bénéfiques de Total ne sont pas étrangers à ce tour de passe-passe qui ne dupera personne. D'ailleurs, le PDG de Total, Christophe de Margerie, a largement commencé son travail de sape pour préparer les cerveaux à un prix de l'essence à 2 euros en faisant la une de tous les quotidiens en avril 2011 déclarant que la possibilité d'atteindre ce prix « ne fait aucun doute » précisant que « la vraie question, c'est quand ». En 2008, une autre cause avait été avancée, celle de la spéculation qui représentait alors selon divers spécialistes environ 20% du prix du baril sans véritable preuve. L'effondrement du baril par la suite passant de 145\$ à 35\$ en 6 mois accrédite toutefois l'hypothèse d'une spéculation avec l'effondrement de la bulle à l'image d'un krach en bourse. Citons aussi les membres de l'OPEP avec à leur tête l'Arabie Saoudite qui a réévalué le juste prix du pétrole à 90\$ contre 75 auparavant. Ils ne veulent plus donner le sentiment de brader leur principale richesse appelée à disparaître d'ici moins de 50 ans. D'ailleurs dans ce but, ils cherchent à privilégier le prix plutôt que le développement de la production avec une évolution dite en plateau. L'équilibre est recherché entre demande et production pour plafonner le niveau de barils par jour autour des 100 millions. L'OPEP veut ainsi éviter le fameux pic de Hubbert (du nom du géologue américain qu'il l'a prédit en 1956) qui veut que la production atteigne un sommet avant de s'effondrer. En outre, on peut penser que la part des énergies fossiles dans la production énergétique variera peu d'ici 20 ans (stagnant autour des 75%)

(<http://www.planete-energies.com/fr/l-energie-au-quotidien/les-energies-en-chiffres/le-prix-de-l-energie/le-prix-des-carburants-200032.html>) ce qui contribuera à maintenir la hausse des prix à la hausse rendant plus que jamais nécessaires voire indispensables les économies d'énergie pour canaliser au maximum cette hausse. Enfin, les compagnies pétrolières justifient également une hausse du prix de pétrole et de raffinement en raison d'un pétrole de moins bonne qualité et devenu plus difficile à extraire. Cette tendance ne va faire qu'empirer selon eux et également contribuer à une hausse soutenue des prix. Alors à l'avenir, prenez exemple sur la Présidente du FMI, Christine Lagarde, qui nous suggérait dès novembre 2007 (alors qu'elle occupait le poste de Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie) de prendre les vélos, faire du covoiturage ou encore utiliser les transports publics affirmant que quand on n'a pas de pétrole, on doit avoir des idées. Je vous laisse méditer ses propos...

*J'ai découvert depuis que cette assertion se révèle en grande partie mensongère. Pour connaître la pollution engendrée par un véhicule, il ne faut pas se contenter de prendre en compte sa partie « vivante ». Il convient de prendre en compte l'intégralité du processus, de sa conception à son recyclage. Et là, il apparaît qu'un véhicule diesel est toujours plus nocif pour l'environnement que son équivalent essence. En outre, même si une voiture est équipée d'un FAP, il va certes émettre moins de CO2 qu'un moteur à essence mais il continuera d'émettre en plus grande quantité d'autres substances plus nocives encore. Le mythe d'un véhicule propre a encore de beaux jours devant lui. Pour preuve, la voiture électrique dont les batteries posent énormément de tort à l'environnement à toutes les étapes sans même parler de l'électricité elle-même. Peut-on réellement considérer comme propre un tel véhicule propulsé principalement par de l'énergie nucléaire produite en France ?

Poutine réélu: pas de surprise sur le front russe

Publié le Lundi, 5 mars 2012

Retour sur un scénario abracadabrant

Imaginez le scénario suivant: Nicolas Sarkozy réélu en mai prochain jusqu'en 2017. Pour lui succéder survient...Jean Sarkozy qui nommerait aussitôt son père Premier ministre. Les deux hommes s'empresseraient de repasser le mandat présidentiel de 5 à 7 ans à la prochaine élection. En 2022, Nicolas Sarkozy est triomphalement élu puis réélu en 2029 avec 65% des votes en sa faveur à chaque fois, un vrai plébiscite. Il nomme comme Premier ministre son...fils Jean. Invraisemblable, jubilatoire ou déprimant, ce scénario tiré par les cheveux est pourtant bel et bien en train de s'écrire sous nos yeux. Dans le rôle de Nicolas Sarkozy, j'ai nommé Vladimir Poutine et dans celui de son fils, à ses bottes, tout le monde aura reconnu l'actuel Président russe, Medvedev. La durée du mandat change un peu aussi, 4 ans au lieu de 5 puis 6 au lieu de 7 mais l'essentiel demeure.

Elu dès le premier tour avec plus de 52% des suffrages en mars 2000 à la plus importante fonction d'Etat en Russie, il est réélu en 2004 avec un score de dictateur africain avec 71,22% des voix. Bloqué par la législation qui limite à deux les mandats présidentiels successifs, il a l'idée géniale ou saugrenue -chacun fera son choix- de choisir une marionnette, Medvedev, qui le seconde au Kremlin et qui a hérité du surnom peu flatteur « d'homme de Poutine ». Ce dernier sera élu tranquillement au premier tour avec un score à peine moins élevé que Poutine en 2004. Sa première décision est de nommer son prédécesseur Premier ministre. Histoire de faire durer cette love-story le plus longtemps possible, les deux hommes s'empressent de changer la constitution, dès novembre 2008, pour faire passer le mandat présidentiel de 4 à 6 ans et celui des représentants de la Douma (acquise au parti présidentiel) de 4 à 5. Hier, le plan a été pleinement respecté avec la réélection de Poutine avec près de 65% des suffrages. Et devinez qui est envisagé dans le rôle de Premier ministre? Ne cherchez pas, il n'y a pas de piège!

Les grandes démocraties, gênées aux entournures, ont à peine pointé quelques irrégularités avant de se résoudre à féliciter le nouvel homme fort de Moscou qui se trouvait aussi être l'ancien. Et tant pis pour les grincheux! L'un des leaders de la contestation, Vladimir Ryjkov, s'est pourtant empressé de déclarer : « *Cette élection est une farce. Le pouvoir n'est pas légitime* » et pris l'engagement qu' « *(ils allaient) continuer (leur action) pacifique tant que (leurs) exigences ne (seraient) pas remplies.* » Mais rien n'y a fait. La police a chargé partout où des manifestations tentaient de s'organiser, procédant à des centaines d'arrestations. L'ex-URSS n'a pas perdu toutes ses traditions avec l'ex du KGB à sa tête. En douze ans de pouvoir, il est devenu l'un des hommes les plus riches du monde, bien loin de l'image de l'homme intègre qu'il essaye de se forger*. Mais de cela, il n'en est jamais question dans les médias russes, trop verrouillés par le Kremlin. La fête n'est décidément pas prête de s'arrêter à Moscou...

*A ce sujet, je vous recommande l'excellent article du Nouvel Obs sur la fortune présumée de Poutine: [La fortune cachée de Poutine](#)

Les pénis de plus en plus petits

Publié le Mardi, 6 mars 2012

Un kiki tout riquiqui !

Ce n'est pas moi qui l'affirme partant d'une constatation toute personnelle mais bien une étude italienne tout ce qu'il y a de plus sérieuse. A sa tête, le professeur de pathologie de la reproduction humaine de l'hôpital de Padoue, Carlo Foresta s'est basé sur une étude comparative des données anthropométriques d'un panel de 2 000 hommes âgés de 19 ans en moyenne d'après un registre de 1948. Et ses conclusions sont formelles : la taille de notre organe reproducteur a perdu près d'un centimètre en 60 ans, passant de 9,7 à 8,9 cm. En cause, l'étude avance plusieurs facteurs dont le surpoids, les changements environnementaux, qui perturberaient le système endocrinien et tout particulièrement la testostérone, hormone sexuelle, produites par les testicules. Le professeur Foresta a tenu à préciser que « *la longueur du pénis est inversement proportionnelle au surpoids et à l'obésité* » et que « *l'obésité influence négativement la production d'hormones à l'adolescence* » mettant clairement en cause le premier facteur évoqué.

Cette nouvelle étude vient s'ajouter à celles d'équipes américaines qui avançaient que la qualité du sperme tendait à diminuer drastiquement. Pour contrecarrer la vision pessimiste d'un homme futur au micro-pénis stérile, on pourra toujours se consoler en observant nos bras et nos jambes qui ne cessent eux de s'allonger au fil des années. L'ensemble devrait aboutir in fine à un être plus que déséquilibré ! La bonne nouvelle est à chercher du côté des spammeurs qui n'ont pas fini d'inonder les boîtes courriels de publicité pour des élargisseurs de pénis ou d'autres pilules magiques vantant la virilité masculine.

Android Market fait peau neuve et devient Google play

Publié le Mercredi, 7 mars 2012

Une évolution plus qu'une révolution et un désir manifeste de lisibilité

Et oui, plus que jamais, Google a identifié son principal rival et il se nomme Apple. Afin de concurrencer frontalement ce dernier, le géant américain a décidé de fusionner l'Android Market, le Google Music ou encore le Google eBookstore pour ne plus faire qu'un : le Google Play. Pas sûr que cela suffise à détourner les gens de l'App Store surtout au moment de l'annonce de la sortie de l'ipad 3.

Le but n'est donc pas seulement de créer un espace de vente unique mêlant applications et contenus mais surtout de consolider l'image du groupe et d'avoir un impact équivalent à Apple auprès des internautes. Le célèbre Android Market devient donc le Play Store. Tous les contenus auront aussi droit à leur déclinaison : Play Music, Play Books et Play Movies.

Google annonce également sans surprise le développement de tous ses services dans les nuages. Une simple connexion internet permettra de retrouver n'importe quel contenu sur n'importe quel support comme le précise l'entreprise : *« Google Play est entièrement basé sur l'informatique en nuage, donc toute votre musique, tous vos films, tous vos romans et toutes vos applications sont stockés en ligne, toujours accessibles et sans que vous ayez jamais à vous inquiéter de les perdre ou de les transférer »*.

L'inconvénient demeure dans la disponibilité de l'offre selon les pays. S'il est déjà disponible en France, le Google Play n'offre pas autant de contenus que son équivalent américain, des négociations étant toujours en cours avec les différents ayants droit. Pour promouvoir cette mutation, le groupe propose une série de promotions à retrouver chaque jour sur Google Play et ce pendant une semaine. A vos claviers et vos souris! C'est par ici que ça se passe: [Google Play](#)

Le César du meilleur figurant bénévole 2012 est attribué à... personne !

Publié le Jeudi, 8 mars 2012

Et oui, n'est pas Omar Sy qui veut ! Un habitant de 67 ans originaire de Sainte-Honorine-des-Pertes, dans le Calvados, vient de l'apprendre à ses dépens. Et c'est le journal Ouest-France qui nous l'apprend. Cet amoureux du 7ème art a figuré dans le film *Angèle et Tony* qui a reçu deux César à la récente cérémonie éponyme. C'est donc tout naturellement qu'il a cru à l'affreuse machination qui s'est mise en marche contre lui.

Il a reçu dans sa boîte aux lettres un courrier de la capitale, forcément très important. Son sang n'a fait qu'un tour quand il a compris qu'il provenait de l'Académie des arts et techniques du cinéma. La lettre lui annonçait l'heureuse nouvelle : il devenait « *César 2012 du meilleur espoir masculin, catégorie figurant bénévole* » évoquant même toutes ses qualités exceptionnelles : « *prestance, charisme et impact sur l'écran* ».

Tout irait bien dans le meilleur du monde s'il ne s'était pas aperçu que tout cela n'était in fine qu'une vaste blague, le fameux prix n'existant pas. Il s'est alors épanché dans les colonnes des médias locaux en précisant : « *Pourtant, j'y ai cru à fond. En plus, l'enveloppe avait été postée de Paris. Finalement, le ciel me tombe sur la tête. Aujourd'hui, je prends les choses du bon côté* ». Notre lauréat déchu, visiblement meilleur « acteur » qu'humoriste, n'a pas apprécié cet innocent – machiavel ? – canular comme il le prétendait pourtant. Il a donc décidé de porter plainte. Nous, nous préférons en rire!

Coca et Pepsi vont être amenés à changer leur recette

Publié le Vendredi, 9 mars 2012



Grâce à une association américaine de défense des consommateurs

C'est en effet le Centre pour la science dans l'intérêt du public (CSPI) qui a demandé son interdiction dès février 2011, mettant en cause un des composants de la plus célèbre des boissons, le 4-méthylimidazole (4-MEI). Ce dernier utilisé pour colorer la boisson serait potentiellement cancérigène et était étiqueté abusivement sous le nom « colorant caramel ».

Le produit incriminé fait partie des cancérigènes animaux reconnus touchant le foie, le poumon, la thyroïde et le sang. En revanche, sa toxicité pour l'homme divise encore la communauté scientifique. Les agences de sécurité alimentaire, aussi bien américaine, canadienne et européenne, ne l'ont donc pas encore banni. Toutefois la démarche de la CSPI a suffi pour semer le trouble. La Californie a tout de suite embrayé en ajoutant la substance à la liste de produits cancérigènes. Aussi pour éviter d'avoir à établir un étiquetage spécifique d'avertissement envers le consommateur dans cet Etat, les entreprises de soda ont fait appel à leurs fournisseurs de caramel pour qu'ils trouvent une solution. Des bières et de la sauce soja figureraient aussi sur cette liste.

Pour des raisons de logistique – on imagine mal Coca-Cola & comparses appliquer une recette spécifique à la Californie –, les sociétés ont donc décidé de supprimer le 4-MEI sur le territoire américain. La législation européenne étant plus souple, cette disposition devrait se limiter au territoire américain et ne pas impacter notre territoire. Nous ne sommes donc pas prêts de voir la mention cancérigène apparaître sur nos canettes de soda !

Louis Sarkozy a lancé des projectiles depuis l'Élysée sur une fonctionnaire de police

Publié le Samedi, 10 mars 2012

Dans la famille Sarkozy, après Jean, Pierre et Julia, je demande... Louis !

L'affaire n'aurait jamais dû être ébruitée, surtout en pleine campagne électorale. Oui mais voilà, depuis un certain temps les journalistes oublient de plus en plus de s'astreindre à la sacro-sainte règle du off. Le scoop passe désormais avant tout. Et il est arrivé jusqu'aux oreilles de RTL qui s'est empressé de livrer l'information reprise en boucle par toutes les rédactions dans la foulée en ce samedi 10 mars.

De quoi est-il exactement question ? Une policière en faction en face du palais de l'Élysée a eu la surprise de voir une petite bille jaune atterrir à ses pieds. Une tomate a ensuite emprunté le même chemin. Enfin, une autre bille jaune l'a atteinte en pleine joue, le tireur ayant visiblement réussi à corriger le tir après ses deux précédentes tentatives infructueuses. Elle se décide à traverser la rue pour interroger les collègues chargés de garder le palais présidentiel. Ces derniers lui livrent rapidement un nom : celui du fils du Président, Louis Sarkozy, âgé de 15 ans.

La policière décide de ne pas en rester là et rédige un rapport administratif, précisant ne pas souhaiter porter plainte, consciente des enjeux. L'affaire met néanmoins en émoi sa hiérarchie qui comprend parfaitement le côté subversif de l'information si elle venait à tomber entre de mauvaises mains. Le directeur du cabinet du préfet décide de la convoquer pour l'enjoindre à la plus grande réserve. Dans la foulée, Nicolas Sarkozy l'a rencontrée vendredi matin pour lui présenter les excuses au nom de son fils. L'affaire aurait pu en rester là mais elle se retrouve aujourd'hui dans toute la presse.

Il faut dire que les Sarkozy font beaucoup l'actualité depuis quelques mois. Entre les photos « dérobées » du couple présidentiel avec leur fille Julia, le rapatriement du fils aîné aux frais de l'Etat ([Rappel de l'affaire](#)) et l'obtention de la licence de droit de Jean à 26 ans (rappelons qu'il avait obtenu son baccalauréat en 2004 !), il ne manquait plus que le petit dernier pour rejoindre la rubrique des faits divers. C'est donc fait et avec mention même. Toutes nos félicitations au vilain garnement ! Il n'y a pas à dire, la vie des « gens modestes » a l'air bien compliqué...

La crise grecque ou l'inaltérable comique de répétition

Publié le Dimanche, 11 mars 2012

Retour sur la crise grecque

Je ne vais pas trop m'épancher au risque de m'énerver franchement tant cette histoire devient pathétique. On ne compte plus ni les fois où le duo Merkel-Sarkozy -donc Merkel diront les mauvaises langues- ont sauvé l'euro ni les fois où la Grèce a frôlé la faillite. Le site de *La dépêche* s'est amusé à retracer l'historique de la crise[1]. On pourrait tout aussi bien reprendre les titres des grands quotidiens nationaux sur la même période qui prêteraient à sourire voire à une franche rigolade tant ils ont annoncé à maintes reprises le sauvetage de la Grèce.

Avant toute chose, il faut rappeler quelques éléments factuels sous peine de passer à côté de l'affaire. Tout le monde retenait son souffle l'année dernière pour savoir si la maladie de notre influent voisin italien allait empirer. *Le Monde* du 15/02/11[2] n'hésitait pas à titrer que « *restructurer la dette italienne (était) urgent et indispensable* ». On pouvait y lire, mais aussi dans les autres quotidiens, qu'« *un endettement de 120% de son PNB, rend la péninsule fragile et vulnérable aux courants et aux tempêtes* ». Ce dernier point se révèle particulièrement instructif puisque de l'avis de tous un seuil de 120% de dette amène presque à l'asphyxie. A titre de comparaison, celle de la France en 2012, déjà jugée par tous les observateurs comme catastrophique et à l'origine de la fameuse perte du triple A, qui a fait couler tant d'encre, est attendue à 89,1%[3]. Cela donne un net avis sur la situation italienne.

Là où cela devient très drôle, c'est quand on se penche sur les ambitieux objectifs des différents plans de restructuration appliqués dans le petit Etat d'Europe méridionale. On apprend ainsi dans l'édition de *L'Expansion*, en partenariat avec *L'Express*, du 09/03/2012[4] que : « *l'objectif affiché de la restructuration de la dette grecque et du plan d'aide de 130 milliards d'euros qui l'accompagne est théoriquement de faire baisser le taux d'endettement du pays de 160% du PIB actuellement à 120,5% en 2020* ». Et oui, tout ce cirque ne va servir qu'à ramener l'endettement de la Grèce en 2020 au niveau de celui de l'Italie d'aujourd'hui jugée catastrophique par tous. Formidable non ?! Et encore, on parle d'objectifs purement théoriques puisque le FMI, dans *Le Figaro* du 20/02/12[5] doute déjà des résultats et parle plutôt d'un niveau envisageable de 129%. De toute façon, toujours selon l'article de *L'Expansion* : « *Cette hypothèse financière ne convainc pas grand monde. Et en supposant même qu'elle puisse être atteinte, elle ne règle aucun problème de fond. La Grèce n'est aujourd'hui pas compétitive, elle ne parvient pas à collecter l'impôt et surtout elle n'a pas d'industrie, résume un économiste. Il va donc lui falloir mener des réformes structurelles pour sortir de l'ornière. Le problème? Ces réformes prennent du temps. Et la priorité est au désendettement.* »

On aura tous compris que d'ici 2020, la Grèce n'aura pas fini d'être sauvée et que la Une des quotidiens va encore se pencher à de nombreuses reprises sur le cas du malade grec. Dans ce contexte, n'aurait-il pas été plus judicieux de lâcher cet encombrant partenaire qui ne représente que le poids économique d'une seule région française tant il est gangrené par le travail au noir ? Il aurait même fallu se pencher d'un peu plus près sur les critères de Maastricht pour refuser la Grèce qui, de l'avis de tous, n'a jamais joué le jeu européen. En même temps, aurait-il pu en être autrement ? En fixant des critères inatteignables depuis le

début (déficit public annuel inférieur à 3% du PIB et dette publique inférieure à 60% du PIB) puisque basés sur une croissance annuelle de 3%, on peut être à même d'en douter fortement.

M'est avis que l'insolente santé des banques européennes dans leur ensemble ne doit pas être étrangère à cette décision de sauver le soldat grec. D'ailleurs, à bien y regarder, on constate qu'en renonçant à une partie de leur dette, elles ont surtout réussi à se désengager du borbier grec en passant la main au secteur public (FESF, BCE, FMI, Etats européens). Pourquoi ai-je encore la désagréable impression que le citoyen lambda va endosser le rôle de dindon dans cette immense farce internationale?

[1] <http://www.ladepeche.fr/article/2012/03/09/1302186-les-grandes-dates-de-la-crise-grecque.html>

[2] <http://finance.blog.lemonde.fr/2012/02/15/restructurer-la-dette-italienne-est-urgent-et-indispensable>

[3] http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/08/le-gouvernement-revise-la-dette-publique-a-la-hausse-pour-2012_1640311_1471069.html

[4] http://lexpansion.lexpress.fr/economie/sa-dette-effacee-la-grece-est-elle-sauvee_286394.html

[5] <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2012/02/20/97002-20120220FILWWW00310-grece-objectifs-pas-atteints-en-2020.php>

La France bat un nouveau record : celui du nombre de détenus

Publié le Lundi, 12 mars 2012

66 445 personnes purgeaient une peine de prison au 1er mars selon l'Administration pénitentiaire

Si Victor Hugo énonçait que « lorsqu'on ouvre une école on ferme une prison », la réciproque semble fonctionner à l'heure actuelle. Probablement en tout cas vu que les seuils d'ouverture de classe n'ont jamais été aussi hauts et que la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux court toujours. En tout cas, la population carcérale bat record sur record. En un an, cela représente une hausse de 6% (62 685 1^{er} mars 2011).

Et pour loger tout ce petit monde, il n'y a bien entendu pas assez de places. La surpopulation carcérale ne cesse, elle aussi, d'augmenter. Au 1^{er} mars, on comptabilisait 57 213 places de prison « opérationnelles », ce qui représente un taux d'occupation de 116,13%. Et sur ces 66 445 personnes, près d'un quart, soit 16 512, se trouvaient en attente de jugement. 11 881 personnes bénéficiaient d'un aménagement de peine (semi-liberté, bracelet électronique ...) toujours selon l'Administration pénitentiaire, soit une hausse de 26,3% en un an et de 52,1% en deux ans.

Si un projet de loi, prévoyant la création de près 24 000 places de prison en cinq ans, en vue de porter leur nombre à 80 000 à la fin 2017, a bien été voté à la fin février par le Parlement, des députés et sénateurs du PS ont déposé un recours devant le Conseil constitutionnel. Ils contestent, en effet, la procédure de partenariat public-privé prévue pour la création d'une partie de ces places.

Il convient également de signaler que la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) s'est montrée très critique envers ce projet, le jugeant « *inadapté* » et « *fondé sur des projections incertaines* ». Il témoigne selon elle d'un « *abandon d'une politique de prévention de la délinquance ambitieuse privilégiant l'aménagement des peines* ». De même, le contrôleur général des lieux de privation de liberté, Jean-Marie Delarue, dans un rapport publié le 22 février, a tenu en mettre en garde contre ces phénomènes de surpopulation qui peuvent avoir « *des effets désastreux dans la vie quotidienne des personnes et se traduisent par une montée inévitable des tensions et des violences en détention* ».

Clash entre Nicolas Sarkozy et Laurence Ferrari

Publié le Mardi, 13 mars 2012

Laurence Ferrari a fait preuve d'impertinence -chose de plus en plus rare pour un journaliste et encore plus de TF1 !- envers le chef de l'Etat, invité de l'émission *Parole de candidat*. Le débat n'a d'ailleurs pas passionné les foules puisque le candidat à la Présidentielle n'a attiré que 19% des téléspectateurs avec 4,6 millions de Français en moyenne devant leur poste de télévision contre 4,8 millions la semaine dernière pour Marine Le Pen.

Elle lui a posé la question suivante : « *Plusieurs sites Internet affirment que le colonel Kadhafi aurait financé votre campagne en 2007, est-ce que c'est vrai ?* ». L'intéressé lui apporte la réponse suivante d'un air agacé : « *Et bien dites moi, s'il l'avait financé, je n'aurais pas été très reconnaissant...* ». Là où une Claire Chazal aurait sans doute défailli, Laurence Ferrari insite : « *Son fils, Seif al-islam, affirme que vous avez reçu de l'argent de la famille Kadhafi* » ce qui lui vaut une autre salve du Président : « *Une référence morale sans doute. Je suis désolé pour vous que vous soyez la porte-parole du fils de Kadhafi. Franchement, je vous ai connue dans un meilleur rôle. Monsieur Kadhafi, qui est connu pour dire n'importe quoi, avait même dit qu'il y avait des chèques. Et bien que son fils les produise. C'est grotesque et je suis désolé que sur une grande chaîne comme TF1, on doive m'interroger sur les déclarations de monsieur Kadhafi ou de son fils* ». Mais, là encore, la journaliste n'a pas perdu son sang-froid lançant : « *Toutes les questions sont posées ce soir* ». Pour avoir le dernier mot, le chef de l'Etat s'est donc targué d'une réponse catégorique : « *Je les accepte toutes mais toutes les réponses sont audibles. Quand on cite Monsieur Kadhafi, qui est mort, ou son fils qui a du sang sur les mains, qui est un régime de dictateurs, d'assassins dont la crédibilité est zéro, et quand on reprend à son compte leurs questions, je pense que l'on est assez bas dans le débat politique* » .

La journaliste aurait encore amélioré sa prestation en lui faisant remarquer qu'il avait réussi à élever le débat politique en décembre 2007 en recevant en grandes pompes celui qu'il qualifie désormais de « *dictateur* » ou d' « *assassin* ». Il aurait pu s'en apercevoir à l'époque puisque juste avant de se voir dérouler le tapis rouge par Nicolas Sarkozy, le colonel Kadhafi avait légitimé le recours au terrorisme et avait même été jusqu'à qualifier le conseil de Sécurité de l'ONU de « *dictature* ». Il y a des moments où cela paraît bien utile d'avoir la mémoire courte... Heureusement, il reste les photos!



Nicolas Sarkozy conseille de faire jouer la concurrence à la pompe

Publié le Mercredi, 14 mars 2012

Tel est le bon conseil du jour de notre Président !

Interrogé dans la matinée sur Europe 1 à ce sujet, le chef de l'Etat n'a dédaigné sortir de son chapeau que ce conseil fort avisé. Voilà en quels termes il s'est adressé à ses compatriotes : « *Je dis aux Français (...) faites jouer la concurrence, parce que s'il y a un petit malin dans une station service qui met le litre d'essence à deux euros (...) franchement on n'est pas obligé (...) de payer plus cher pour avoir moins bien (...) Il y a des gens qui profitent de l'augmentation du pétrole, n'y allez pas, allez acheter votre essence là où c'est moins cher.* » La solution miracle est trouvée pour faire baisser notre facture d'essence (enfin pour moins la faire exploser !) : faire jouer la concurrence. Cette proposition choc nous rappelle celle de Lagarde en 2007 qui nous conseillait alors de faire... du vélo !

Evidemment, il a aussitôt exclu de réduire la taxe sur les produits pétroliers (TIPP), en profitant au passage pour railler les propositions François Hollande : « *J'entends M. Hollande dire qu'il va bloquer les prix du pétrole. Mais enfin, c'est à pleurer (...) Il va bloquer quoi ? Il va dire à l'Arabie saoudite, à l'Iran, aux producteurs de pétrole, 'attention j'arrive avec mon petit costume et je vais bloquer les prix ?' Qui peut croire une fable pareille ?* » Selon lui, une baisse de la TIPP ne profite pas du tout aux caisses de l'Etat puisque « *lorsque le prix de l'essence augmente, la consommation des Français diminue parce qu'ils font plus attention. Donc pour les recettes de l'Etat, ça n'augmente pas* ». Les choses ne sont pas aussi simples même si les quelques millions grappillés en pareilles circonstances paraissent peu de chose eu égard au budget colossal de la France qui se chiffre en centaines de milliards. Selon lui réduire de deux centimes par litre la TIPP coûterait un milliard d'euros à l'Etat, ce qui serait aussi une « *façon de faire payer le contribuable* ».

Ces propos paraissent pour le moins étonnants de mon point de vue provincial. J'ai depuis toujours effectué mon plein dans les stations de supermarché comme bon nombre de personnes dans mon entourage, évitant soigneusement les stations d'autoroute. Les différences se comptent à deux ou trois centimes au grand maximum (plus évidemment avec les stations Total classiques par exemple). Et je peux vous assurer que dans ma campagne, il va falloir se lever tôt pour constater des différences si grandes. Je miserai plus sur une situation parisienne. D'un Président qui raillait les sondages « parisiens » le donnant perdant il y a peu, il semblerait finalement qu'il s'en soucie un peu...

L'Ipad 3 ou le poids des applications

Publié le Jeudi, 15 mars 2012



Zoom sur le côté obscur de la force !

Alors que la presse dans son ensemble -une fois de plus !- ne tarit pas d'éloges sur le nouvel ipad, une zone d'ombre pointe néanmoins son nez. Peu de rédactions se sont penchées sur un sujet pourtant loin d'être négligeable concernant la capacité de stockage.

Si Apple a permis d'augmenter la limite de téléchargement en 3G jusqu'à 50 MO via la mise à jour vers IOS 5.1, c'était certainement pour anticiper l'augmentation de la taille des applications due à l'écran Retina. Si tout le monde s'est émerveillé devant la qualité de finition de l'écran affichant une définition de 2048 par 1536, peu de personnes ont souligné qu'elle avait en contrepartie un inconvénient de taille : celui de faire grimper en flèche le poids des applications.

Pour exemple, le client Twitter passe de 9,8 à 25 MO, Keynote de 115 à 327 MO, Numbers de 109 à 283. On peut ici citer le cas le plus impressionnant, celui d'iMovie, qui, de 70 MO sur l'ipad 2, arrive à 404 MO sur le nouvel ipad. Si toutes les applications ne sont pas concernées pas un tel écart, aucune n'échappe toutefois à cette surenchère. Les jeux arrivent en tête de liste, suivis de peu par les magazines et les journaux.

Très vite des problèmes de stockage vont survenir sachant qu'Apple n'a pas fait évoluer cette capacité dans sa nouvelle tablette. Elle est ainsi toujours proposée en trois déclinaisons : 16, 32 et 64 GO. Nous pouvons donc naturellement craindre de vite arriver à saturation avec la version 16 GO d'autant plus que l'installation d'une application est conditionnée à ce qu'il reste au moins le double de poids sur la tablette. En clair, l'application GarageBand, passée à près de 800 MO sur le nouvel ipad, nécessite 1,6 GO d'espace disponible pour être installée. De même, la qualité supérieur de l'appareil photo intégré participe à augmenter considérablement le poids des clichés diminuant d'autant la place totale disponible sur la tablette.

Le plaisir des yeux a donc un prix : celui de l'augmentation exponentielle du poids des applications qui influera aussi sur le temps de téléchargement et de mise à jour. Si cette dernière donne ne vous affole pas, vous pourrez toujours tenter votre chance auprès d'un Apple Store dès demain, date de lancement du nouvel ipad.

Ou pas !

Vous avez aimé le « Casse-toi pov' con », alors vous aimerez le « Quel couillon va ! »

Publié le Vendredi, 16 mars 2012

Nicolas Sarkozy révisé ses classiques en campagne présidentielle

Alors qu'il tentait désespérément de redorer un blason présidentiel terni par un bilan mitigé et des petites phrases plus que limites, dont le fameux « *Casse-toi pov' con* », le désormais Président-candidat a rechuté avec ces propos adressés à un journaliste : « *Quel con va !* ». Chassez le naturel, il revient au galop.

C'est à l'occasion d'un déplacement dans la Marne que Nicolas Sarkozy a perdu hier la maîtrise de ses nerfs face à un jeune journaliste officiant pour le compte de LCI. Ce dernier tentait d'obtenir une réaction à chaud du Président de la République suite aux échauffourées et à l'utilisation de gaz lacrymogène devant son QG de campagne, un peu plus tôt dans la matinée, par les forces de l'ordre pour disperser des salariés d'ArcelorMittal et de Florange que le candidat UMP avait refusé de recevoir.

A cette occasion, le journaliste l'interpelle alors de la sorte : « *Mais les gaz lacrymogènes, vous vous en seriez bien passé, non ? L'image est quand même assez... non ?* ». La réplique d'un Nicolas Sarkozy, visiblement agacé, fuse : « *Qu'est-ce que vous voulez que j'ai à foutre de ce que vous me dites ? Rien. Qu'est ce que vous voulez que je vous dise ? (...) Quel couillon va !* ». Le Président se reprend aussitôt et lui demande pardon en changeant radicalement de ton. La personne placée à côté du journaliste ironise alors en lançant : « *Il est content d'être venu !* ». Nicolas Sarkozy en rigole alors et, sourire aux lèvres, tente de se rattraper : « *Mais non, parce qu'il est sympa, il est jeune* ».

Afin de vous faire votre propre opinion, je vous encourage à regarder cette vidéo de 22 secondes par vous-même : [Quel couillon va!](#)

Présidentielles 2012 : les dix nominés sont connus

Publié le Samedi, 17 mars 2012

10 en attendant d'autres retardataires ?

Une chose est sûre, il y aura au moins 10 candidats à la présidentielle française. Du moins si l'on prend pour argent comptant leurs déclarations. Les candidats avaient, en effet, jusqu'à 18 heures vendredi pour déposer les 500 parrainages requis au Conseil constitutionnel. Ce dernier publiera alors la liste définitive après les vérifications d'usage lundi après-midi. Les dix élus des maires seraient donc : Nicolas Sarkozy, François Hollande, Marine Le Pen, François Bayrou, Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou, Nathalie Arthaud et Jacques Cheminade.

Des 6 premiers nommés, 5 n'ont eu aucun souci à rassembler les indispensables parrainages tandis que la candidate du FN a, comme à son habitude, entretenu un faux suspense. Les 4 derniers, moins connus, ont, en revanche, rencontré des difficultés certaines. Nicolas Dupont-Aignan, ex-UMP, représentant de Debout la République, revendique tout de même 708 signatures et annonce fièrement que : « *Désormais candidat, (il va) pouvoir dire haut et fort aux Français qu'une autre politique est possible.* » Philippe Poutou, successeur moins médiatique de Besancenot pour le NPA, avait indiqué devoir « serrer les fesses ». Il peut compter sur 572 signatures. Nathalie Arthaud, là encore moins populaire qu'Arlette Laguiller, se voulait confiante jusqu'au bout. Elle aura eu raison avec 521 parrainages. Enfin, le dernier de la liste revendique 538 signatures. Il a déjà été candidat à la fonction suprême en 1995 mais n'avait pas pu rééditer cet exploit ni en 2002 ni en 2007. Celui qui avait appelé à voter VGE en 1981 et Ségolène Royal en 2007 tente de se définir comme un « gaulliste de gauche ». Ses détracteurs lui rappellent ses démêlés avec la justice et lui prêtent des affinités avec l'extrême-droite.

Nous pouvons également signaler que deux autres candidats n'ont pas encore officiellement jeté l'éponge, laissant planer le doute sur leur qualification in extremis. Il s'agit de deux candidats écologistes, Corinne Lepage (Cap 21) et Jean-Marc Governatori (Alliance écologiste indépendante). Ce dernier avait d'ailleurs proposé récemment le rassemblement des forces écologistes afin de ne proposer qu'un candidat écologiste. Leur éventuelle qualification dans la course aux présidentielles se trouve désormais entre les mains des Sages du Conseil constitutionnel.

Au rayon des disparus figure une surprise avec le retrait de la candidature de Dominique de Villepin qui n'aura donc pas connu de « miracle républicain ». Carl Lang, ex-FN, manque aussi la dernière ligne droite pour 30 signatures. Maxime Verner, 22 ans seulement au compteur, a aussi été contraint à l'abandon : « *Je dois me rendre à l'évidence, je ne pourrai pas recueillir le nombre requis de présentations d'élus* ». Il était candidat autoproclamé de la jeunesse.

Une nouvelle donne pour le début de la véritable campagne : la révision du temps de parole

Jusqu'alors, la presse était soumise à l'équité du temps de parole, notion complexe, prenant en compte la représentativité aux dernières élections, les enquêtes d'opinion et la

« dynamique » de campagne. Mais, dès mardi, tout change avec l'entrée en jeu de la stricte égalité entre candidats. Jusqu'au 8 avril, les médias seront tenus de respecter une égalité de temps de parole entre les candidats en décidant toutefois des émissions dans lesquelles ils vont apparaître. Par exemple, on comprendra ainsi aisément qu'une exposition dans la matinale de France-Inter ne sera pas la même que dans une émission diffusée en début d'après-midi, même si d'un point de vue légal, l'égalité aura été rigoureusement respectée. Ceci aboutira paradoxalement à une moindre couverture de la campagne puisque il faudra accorder le même temps de parole à 10 voire 12 candidats.

A partir du 8 avril, la règle d'égalité sera encore renforcée avec cette fois la notion d'obligation de programmes comparables pour tous les candidats pendant les deux dernières semaines de campagne. Dans sa globalité, la presse a dénoncé les règles édictées par le CSA, les jugeant impossibles à respecter. TF1 et France 2 préfèrent ainsi renoncer durant cette période à leurs rendez-vous phares que sont *Parole de candidat* et *Des paroles et des actes*. Avec la multiplicité des candidats, il y aura donc...moins de politique dans les médias. Incongru ? Pas du tout, juste Français !

« Nous sommes des gens modestes »

Publié le Dimanche, 18 mars 2012



Une formule choc destinée à accréditer la thèse d'un candidat populaire

Ces mots, qui ont rapidement fait le tour de la toile, ont été prononcés mardi dernier par Carla Bruni dans la loge de son mari, alors en direct sur le plateau de France 2, dans l'émission *Des paroles et des actes*. Alors que l'occupant de l'Élysée disait regretter la soirée du Fouquet's, sa conjointe se fendait d'une voix bien assurée : « *Nous sommes des gens modestes* ». Ces propos ont été rapportés par un journaliste du Monde qui rapportera dans un article en date du 7 mars cette perle et quelques autres aussi[1].

C'est donc bien l'évocation du mot Fouquet's qui déclenche la répartie de Carla Bruni. Pour rappel, Christian Estrosi avait eu une réaction à peu près similaire sur RFI, le 10 janvier dernier : « *C'est indigne de reprocher à Nicolas Sarkozy d'aller dans une 'brasserie populaire'!* »[2]. Les mots sont lâchés pour appuyer la tentative de reconquête de l'électorat populaire du candidat Sarkozy, symbolisant plus que tous ses prédécesseurs la connivence revendiquée avec la haute société et les milieux où l'argent coule à flot. C'était alors sans réserve que le Président s'affichait au Fouquet's ou sur le yacht de Bolloré, arborant fièrement sa collection de montres oscillant entre 4 000 et près de 50 000 euros[3]. Jacques Séguéla le défendit même, en février 2009, sur ce dernier point avec un argument choc, là-encore mémorable : « *Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, on a quand même raté sa vie* »[4]. Alors forcément, quand on est né avec une cuillère d'argent en bouche, un simple expresso à 8€ ou une pâtisserie à 17€ dans la brasserie populaire du Fouquet's[5] paraissent peu de choses.

Une modestie toute relative

C'est là que le bât blesse. Car si dans les loges de France 2, elle regrettait l'absence d'objectivité des journalistes, tous de dangereux anarcho-communistes : « *De temps en temps, ils donnent la parole à des journalistes de droite ?* », même les plus complaisants estimaient sa fortune personnelle à près de 19 millions d'euros en 2008[6]. Dans cet article du *Figaro*, on pouvait lire le récapitulatif de ses biens : « *A cela s'ajoute un héritage respectable. Carla Bruni est, en effet, la fille d'un riche industriel italien. Au décès de son père, Alberto Bruni-Tedeschi, en 1996, sa mère, sa soeur Valeria (actrice et réalisatrice), son frère (décédé en 2006) et Carla ont hérité de deux somptueuses demeures : le château Castagneto près de Turin, accompagné d'une coquette villa dans le Var. Par ailleurs, la chanteuse de «*Quelqu'un m'a dit*» posséderait deux appartements à Paris, le premier, place des Ternes dans le XVII^e arrondissement et un hôtel particulier près de la porte d'Auteuil. En tout, son patrimoine immobilier est estimé à plus de 10 millions d'euros. En additionnant le tout, la fortune de Carla Bruni s'élèverait donc à quelque 18,7 millions d'euros* ». Bref, Carla Bruni est une fille du peuple qui s'est forgée à la seule force de son travail et qui vit chichement. Et

elle est l'équivalente du Français moyen à 18,550 millions près (ou plutôt à 20,550 millions près puisque la fortune de son mari atteindrait les 2 millions d'euros) vu que le patrimoine moyen d'un ménage est estimé à 150 000 euros[7].

S'il n'est évidemment pas question de remettre en cause sa fortune ou même son utilisation dans ce billet, c'est bien l'utilisation du mot modeste qui est mis en exergue. N'en déplaise à Madame, les mots ont encore un sens. Et même si on peut figurer parmi les plus grosses fortunes et continuer une vie modeste, sans faste apparent et exempt de toute vanité, ce n'est pas exactement la vie qu'elle semble avoir choisie en demeurant constamment sous les feux des projecteurs, travaillant même durant des années dans l'industrie qui véhicule justement le message inverse et symbolisant la richesse ainsi que la puissance extrêmes : la haute couture. Son côté jet-setteuse, enchaînant les couvertures de la presse à sensation en compagnie de plusieurs personnalités (Mick Jagger, Eric Clapton, Charles Berling, Vincent Pérez, Arno Klarsfeld, Laurent Fabius...) discrédite plutôt la thèse à laquelle elle semble croire d'une vie modeste. Serait-elle adepte de la méthode Coué ? En point d'orgue se dresse son mariage présidentiel, en toute modestie bien sûr...

Le mot de la fin?

Le décalage apparaît bien réel entre une Première dame qui doit être persuadée de vivre modestement sans se rendre compte de la réalité du quotidien du Français moyen. Sa perception de la réalité sociale française est clairement faussée. Il ne saurait sûrement en être autrement pour quelqu'un qui n'a jamais souffert d'un manque matériel dans sa vie et qui vit recluse dans son château avec une batterie de domestiques et de conseillers à ses bottes. Le problème est bien là : elle ne se rend même pas compte de sa situation privilégiée. Comment ne pas penser à Marie-Antoinette qui déclarait il y a plus de 200 ans à un peuple affamé : « *S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche !* »? Valéry Giscard d'Estaing avait dû être débarqué de l'Élysée afin de comprendre (en partie) ce décalage, avouant ne plus avoir jamais participé à une file d'attente ou avoir pris le volant après cet épisode de 7 ans, où les conseillers anticipaient ses moindres désirs. C'est tout le mal qu'on souhaite à la Première dame de France dans quelques mois !

[1] http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/03/07/carla-bruni-sarkozy-nous-sommes-des-gens-modestes_1652923_1471069.html

[2] http://www.lexpress.fr/actualite/politique/pour-estrosi-le-fouquet-s-est-une-brasserie-populaire_1070314.html

[3] <http://www.lesrhabilleurs.com/2010/09/07/les-montres-de-nicolas-sarkozy/>

[4] <http://www.lesmotsontunsens.com/seguela-rolex-rate-sa-vie-50-ans-video-3391>

[5] <http://tempsreel.nouvelobs.com/tranches-de-campagne/20120111.OBS8570/mon-dejeuner-au-fouquet-s-brasserie-populaire.html>

[6] <http://www.lefigaro.fr/patrimoine/2008/02/04/05001-20080204ARTFIG00403-sarkozy-bruni-l-union-de-patrimoines-consequents.php>

[7] http://www.marianne2.fr/C-Bruni-Sarkozy-Nous-sommes-des-gens-modestes_a216184.html

Les parents des 3 sœurs fauchées sur l'A7 veulent porter plainte contre la SNCF

Publié le Lundi, 19 mars 2012

Difficile de passer à côté de ce terrible drame survenu samedi soir où trois jeunes sœurs (12,13 et 19 ans) issues de la communauté des gens du voyage de Marseille ont perdu la vie, fauchées sur l'A7 dans la Drôme après avoir dû descendre d'un train faute de billet.

Ayant pris à train à Marseille, elles avaient dû en descendre sur les injonctions d'un contrôleur, faute de billets. Sans connaître exactement leur trajectoire par la suite elles se sont retrouvées à marcher le long de l'autoroute là encore sans explication (un automobiliste les a-t-il déposées ou sont-elles passées par un trou dans la clôture de l'autoroute?). Un patrouilleur de la société d'autoroute les a alors aperçues et leur a demandé de repasser derrière les glissières de sécurité. Devant leur refus et la fuite de deux d'entre elles, il a contacté la gendarmerie provoquant la disparition de la dernière d'entre elles, l'aînée. Quelques minutes plus tard, alors qu'elles tentaient de traverser la voie rapide, elles se faisaient mortellement faucher par plusieurs véhicules.

Ce drame a causé un émoi considérable. Pourtant ce n'est pas d'une voix attendrie que je m'exprime désormais puisque j'ai appris que sa famille va porter plainte pour non-assistance à personne en danger contre la SNCF, par l'intermédiaire de l'ineffable Maître Collard, jamais sevré de presse et de notoriété. Il devra donc se dédoubler entre cette affaire et la campagne de Marine Le Pen pour laquelle il ne relâche pas ses efforts. « *Cette plainte a pour but de mettre en cause l'agent de la SNCF et la SNCF qui auraient dû, s'agissant de personnes sans titre et sans papier d'identité, informer la police, d'autant qu'on avait affaire à des gens mineurs* », a ainsi déclaré ce jour Me Collard.

On se demande une fois de plus si le célèbre avocat a bien lu le dossier puisque une des « mineurs » était tout de même âgée de 19 ans, plaçant pour le coup les deux autres sous sa responsabilité ! Et moi qui croyais naïvement que VGE avait abaissé la majorité en 1974 de 21 à 18 ans... Plus consternant encore, on a pu lire, dans le Midi Libre en date de ce jour, que « *les trois sœurs étaient connues pour se balader énormément ensemble, parcourant des kilomètres à pied* » et qu'« *elles étaient parties sans laisser d'explications, sans que cela inquiète leurs parents* ». Si je lis entre les lignes, les adolescentes et leur sœur majeure avaient l'habitude d'être livrées à elles-mêmes une grande partie de la journée et de la nuit au point que leur disparition fut jugée tout ce qu'il y avait de plus normale par la famille. Or, pourtant, on cherche un responsable dans cette tragédie. Et on en désigne même qu'on pourra livrer à la vindicte populaire, la SNCF. Qu'aurait dû faire l'agent de la SNCF alors ? Les inviter cordialement au wagon-bar pour les aider à faire passer le temps ? Et si on commençait plutôt par chercher des responsables, si tant est qu'il faille vraiment en désigner, du côté des parents ? Cela constituerait, à mon avis, un bon début de piste.

Les serveurs de The Pirate Bay hébergés demain dans des drones ?

Publié le Mardi, 20 mars 2012



Non, ce n'est pas la nouvelle œuvre cinématographique imaginée par Steven Spielberg mais le cauchemar du lobby du divertissement. C'est en effet la solution qu'aurait choisie The Pirate Bay pour éviter de futures descentes de police sur ses serveurs et ainsi échapper à la justice.

Un des responsables juge le projet réaliste estimant que la technologie actuelle le permettrait aisément. L'idée est donc de placer des mini-serveurs en orbite basse via des drones jusqu'à une cinquantaine de kilomètres du sol afin de constituer un proxy distribué. La communication serait assurée par des Raspberry Pi, des mini-ordinateurs à 20-25 euros, communiquant entre eux et avec le sol via une liaison radio de 100 Mbps. The Pirate Bay parle même de « véritable acte de guerre » en précisant sur son blog qu'il aura la possibilité de verrouiller le système en cas d'attaque.

L'avantage serait double puisque les mini-serveurs dans le ciel se situeraient hors de portée de la police et en dehors de toute compétence juridique et qu'ils rendraient une partie du site invisible, en redirigeant le trafic depuis le proxy distribué vers des data centers installés dans des endroits jalousement gardés.

Après avoir fui dans un bunker anti-atomique, avoir tenté d'acheter une île et s'être fait héberger par le Parti Pirate suédois, The Pirate Bay est donc paré à toutes les éventualités pour empêcher une fermeture comme vient d'en subir Megaupload quitte à se lancer à la conquête de l'espace ! Alors mythe ou réalité à venir, l'avenir nous le dira.

Adele a trouvé sa doublure !

Publié le Mercredi, 21 mars 2012

Voilà de quoi donner des idées aux chaînes de télévision qui tentent de réinventer le genre de la télé-réalité musicale : une petite fille de deux ans chante un des tubes d'Adele, *Someone Like You*, qui a instantanément fait le buzz avec 3 millions de clicks en même pas trois semaines.

Elle s'appelle Makena Fedorick, habite à Grand Prairie au Texas, a tout juste 2 ans et se présente déjà comme une graine de star. Avec son air craquant, elle a littéralement séduit les internautes. L'histoire ne dit pas si elle vendra autant d'albums que son idole.

Bon, certes, ses parents se retrouvent derrière cette mise en scène forcément pas très spontanée et il faut avouer qu'elle a un peu de mal à chanter ainsi qu'à suivre le rythme mais je vous laisse juger par vous-même du talent de la chanteuse en culotte courte : [Reprise de Someone Like You](#)

Mohamed Merah n'est même pas encore arrêté que déjà la polémique point

Publié le Jeudi, 22 mars 2012

« Enquête en bas débit », le scud du site Owni

30 heures de siège pour le moment (à 10H15), aucune certitude sur le fait que le principal suspect des 7 meurtres soit encore en vie mais déjà des sons discordants se font entendre. Ils émanent du site Owni.fr qui remet en cause la rapidité des forces de l'ordre pour localiser celui qui a placé pour la première fois la France au niveau écarlate « light » du plan Vigipirate, depuis sa création en 1990.

En reconstituant le fil des événements, Owni a démontré qu'elles auraient pu intervenir plus rapidement : *« En cause, le délai très long avec lequel les adresses IP en relation avec le premier assassinat ont été demandées et obtenues. Des sources policières confirment l'existence, dans cette affaire, d'un délai inhabituel pour une opération de cette nature »*. Le ministre de la Défense, Gérard Longuet, a indiqué le contraire sur RTL, alors qu'il était précisément interrogé sur le sujet. Selon lui, on n'aurait pas pu éviter le dernier drame : *« Je ne pense pas, sauf à transformer la France en Etat policier »*. D'autres s'étonnent, au contraire, publiquement de ce manque de célérité. C'est notamment le cas de Didier Hassoux, co-auteur de *L'espion du président*, dans un article des Inrocks.com, qui pose la question suivante : *« Pourquoi a-t-il fallu attendre neuf jours ? Je ne vois pas pourquoi on ne lui a pas collé une balise au cul durant les deux ou trois jours ayant suivi le premier meurtre »*.

Le site Owni continue ensuite sa démonstration en parlant d'un délai de 5 jours pour remonter l'adresse IP de la mère du suspect contre un délai moyen usuel de « 48 heures maximum » voire de quelques minutes dans le meilleur des cas. La Police a-t-elle bien fait son métier ? La question a, en tout cas, le mérite d'être posée et sera sans doute sérieusement débattue dans les jours à venir.

Pour retrouver l'intégralité de l'enquête d'Owni, c'est par là :

<http://owni.fr/2012/03/21/tueur-toulouse-dcri-mohamed-merah/>

MAJ 12H15: Après l'assaut des forces de l'ordre d'une rare violence (300 cartouches utilisées), Mohamed Merah est mort non sans avoir blessé grièvement un membre du RAID dans l'assaut.

De l'art de piéger ses élèves en « pourrissant le web »

Publié le Vendredi, 23 mars 2012

Chronique d'un professeur imaginaire

Loys, 36 ans, professeur certifié de lettres classiques dans un lycée parisien explique son intéressante expérience sur son blog. Ayant remarqué que certains de ses élèves se servaient de corrigés payants sur le web pour rendre des copies censées être personnelles, y compris pendant les examens faits en cours grâce aux smartphones, il a eu l'idée de mettre au point un machiavélique stratagème afin de les piéger et de les sensibiliser à l'usage d'internet.

Pour ce faire, il a commencé durant l'été par choisir un poème baroque « introuvable ou presque sur le Web ». Il a ensuite méthodiquement « pourri le web » en modifiant la fiche Wikipédia de l'auteur, en se faisant tour-à-tour passer sur des forums pour un élève en posant différentes questions puis en endossant le rôle du savant qui y répond en ayant soin de placer des mots clés différents à chacun de ses commentaires pour mieux pister ses élèves par la piste (en évoquant Melle de Beaunais sur un site et Anne de Beaunais sur un autre par exemple, le tout équivalent en fait par un subtil jeu de mots à bonnet d'âne). Il a même poussé le vice jusqu'à présenter deux faux corrigés types à deux sites différents qui le valideront sans sourciller. Enfin, il a fait un effort de référencement pour que ses précédents commentaires puissent apparaître aisément sur Google.

Le piège étant posé, il ne lui reste plus qu'à assister à l'agonie de ses proies. Pour ce faire, il les questionne dès la rentrée sur ce texte en exigeant d'eux un travail des plus personnels. Le résultat va au-delà de ses attentes puisqu'il constate, deux semaines plus tard, que 51 de ses 65 élèves « *ont recopié à des degrés divers ce qu'ils trouvaient sur internet, sans recouper ou vérifier les informations ou réfléchir un tant soit peu aux éléments d'analyses trouvés, croyaient-ils, au hasard du Net* ». Dévoilant son stratagème, il avoue alors avoir vécu « *un grand moment : après quelques instants de stupeur et d'incompréhension, ils ont ri et applaudi de bon cœur. Mais ils ont ensuite rougi quand j'ai rendu les copies en les commentant individuellement...* »

Pour lui, il a rempli sa mission en sensibilisant ses élèves aux dangers d'internet et à leur servitude grandissante à son égard mais aussi en prouvant que l'élève ne dépassait pas toujours le maître en matière de nouvelle technologie. Selon lui, c'est davantage un problème de confiance en soi que de paresse qui les pousse à privilégier la pensée des autres à la leur. En guise de conclusion, il propose alors de défendre le paradoxe suivant : « *On ne profite vraiment du numérique que quand on a formé son esprit sans lui* ».

Cette expérience confirme donc l'intérêt grandissant de la toile pour les élèves qui l'utilisent sans discernement et sans faire preuve d'un quelconque esprit critique. Mais, en dépit de cette expérience enrichissante qui aura servi à sensibiliser quelques quidams (et encore, pour combien de temps ?), il y a fort à parier que cette tendance n'est pas prête de s'inverser.

Pour les plus motivés, je vous encourage à lire l'intégralité du billet à cette adresse : <http://www.laviemoderne.net/lames-de-fond/009-comment-j-ai-pourri-le-web.html>

Omar Sy dans « Les Kaira » ?

Publié le Samedi, 24 mars 2012

A l'origine, les Kaira sont composés de trois membres et se sont fait connaître sur Canal + grâce à leur remake du téléshopping version « caillera », le *Kaira Shopping*. Leur succès leur permettra de devenir la première web-série de Canal + avec 4 millions de fans. A l'occasion de la sortie de leur premier long métrage cet été, les Kaira s'offrent quelques guest stars dont François Damiens et Omar Sy. Et force est de constater que les teasers respectifs avec chacune des deux vedettes sont plutôt réussis. [Teaser avec François Damiens](#) et [Teaser avec Omar Sy](#)

« Bref, je suis chez Free Mobile »

Publié le Samedi, 24 mars 2012

Prenez les deux cartons de cette année, Bref, la géniale série diffusée sur Canal +, et Free Mobile et vous obtenez une parodie très drôle sur les déboires actuels des utilisateurs du nouvel opérateur téléphonique. De plus en plus se plaignent effectivement de problèmes aux heures de pointe avec l'impossibilité de joindre un correspondant.

La vidéo en question: [Bref, je suis chez Free Mobile](#)

MAJ 03-04-12: Vidéo apparemment bloquée mais encore disponible sur ce site: <http://www.masculin.com/news/4117-free-mobile-du-buzz-a-la-parodie.html>

L'affaire Trayvon Martin

Publié le Dimanche, 25 mars 2012

Un acte raciste déguisé en légitime défense ?

Si la France a connu son affaire Mohamed Merah dont les soubresauts continuent de la secouer, les Etats-Unis n'ont pas été en reste cette semaine avec une déferlante de fond, touchant tous les médias, concernant un jeune afro-américain de 17 ans abattu par un blanc de onze ans son aîné. Ce dernier plaide la légitime défense alors que les faits tendent plutôt à prouver le meurtre raciste. Et si l'affaire fait grand bruit, c'est parce qu'elle se déroule dans un des Etats les plus tolérants en ce qui concerne le port d'armes, la Floride, sur fond de précampagne électorale présidentielle, relançant l'éternel débat sur le port d'armes.

Retour sur les faits

Revenons-en aux faits d'une apparente banalité pour mieux comprendre ce drame qui traumatise l'Amérique. Le 26 février dernier, en visite chez son père, Trayvon Martin se passionne pour un match de basket-ball diffusé à la télévision. A la mi-temps, il se rend à un petit magasin, un 7-Eleven, pour se constituer un encas. La bruine le force à rabattre sa capuche sur sa tête. En sortant de la supérette, George Zimmerman le remarque aussitôt et appelle la police déclarant qu'il est en train de suivre le jeune homme qu'il considère comme un individu suspect. Il précise au téléphone qu'il s'agit d'« un type louche qui a l'air de préparer un coup » portant « une capuche sombre et quelque chose de bizarre à la main ». Un jeune noir, la capuche engoncée sur la tête, ne peut être que suspect pour George Zimmerman, qui n'est ni flic ni vigile mais juste capitaine de la Neighborhood Watch, une milice de quartier. Il décide de suivre Trayvon malgré l'injonction inverse du dispatcher de la police qui lui promet même d'envoyer une patrouille. Le justicier aurait alors grommelé « Il a l'air noir » d'après le journal Miami Herald. Selon d'autres enregistrements, il aurait rapporté à un autre interlocuteur les propos suivants : « Ces trous du cul s'en tirent toujours. » Trayvon se sent suivi par Zimmerman, sorti de son 4X4, et téléphone à sa petite amie qui rapporte la scène suivante : *« Il m'a dit que cet homme le regardait, alors qu'il avait mis sa capuche. Puis il a dit qu'il l'avait semé. Je lui ai dit de courir, mais il ne voulait pas »* puis *« Trayvon a dit : « Pourquoi vous me suivez ? » et l'homme a rétorqué : « Que faites-vous ici ? »*. Le téléphone a ensuite été coupé. L'adolescente a essayé de le rappeler mais en vain.

Les officiers de police finissent par arriver et découvrent Zimmerman le nez en sang avec le cadavre de Trayvon gisant à plat ventre par terre à quelques pas de la maison de son père, une balle en pleine poitrine. Le tueur plaide aussitôt la légitime défense. La police ne daigne même pas l'arrêter et le laisse tout simplement repartir libre, en toute impunité. L'« individu suspect » n'avait pas de casier judiciaire, ne portait pas d'arme sur lui, avait revêtu sa capuche pour se protéger de la légère pluie et le « quelque chose de bizarre à la main » était constitué d'une canette d'Iced Tea et d'un paquet de Skittles.

Une forte mobilisation contre une injustice flagrante

Or, là, se situe tout le problème. Dans cet Etat, paradis des armes, surnommé à juste titre « Gunrise State », la Floride possède un des textes les plus permissifs au monde, le « Stand your ground » (littéralement défend ton territoire) qui autorise quiconque à sortir une arme

dès qu'il se sent menacé. Le 10 avril prochain, un Grand Jury va se réunir pour statuer sur le cas de George Zimmerman et déterminer s'il était réellement en danger et s'il était poursuivi par le jeune afro-américain. Son père a d'ores et déjà mis ses origines latines en avant pour prouver que cela ne pouvait pas être un crime raciste d'autant plus que son fils a toujours vécu dans un environnement de mixité sociale. Face à la médiatisation de l'affaire, le FBI et le ministère de la Justice américain ont finalement ouvert une enquête le 19 mars dernier.

Des manifestations ont eu lieu rassemblant à chaque fois des milliers de personnes entonnant un unique refrain : « *Nous sommes tous des Trayvon Martin.* » Une pétition « Justice pour Trayvon Martin », réclamant en outre l'arrestation de son meurtrier, a déjà rassemblé plus d'1,5 millions de signatures. Des stars ont pris fait et cause pour celui qu'il considère comme une innocente victime : John Legend, Cher, Russel Simmons, Spike Lee, P. Diddy, Common, Vivica Fox, Roseanne Barr, Kimora Lee Simmons, Joel Madden ou encore l'acteur Will Ferrel qui a twitté le message suivant : « *Je vis dans un pays où l'homme qui a jeté de la farine sur Kim Kardashian a été arrêté mais l'homme qui a tué Trayvon Martin est encore libre.* » Même le Président américain, Barack Obama, pourtant peu prompt à la récupération politique de faits divers, s'est emparé de l'affaire et a déclaré : « *Si j'avais un fils, il ressemblerait à Trayvon Martin* » exigeant que « *toute la lumière soit faite sur cette tragédie.* »

Une tragédie qui réveille de vieux démons

Car c'est bien une tragédie qui s'est emparée des Etats-Unis. Le pays replonge dans ses travers et semble revenir à des temps pas si lointains où un policier blanc pouvait tabasser voire tuer un homme noir en toute impunité, presque sans en être inquiété par la justice. Avec l'élection de Barack Obama à la tête de la plus ancienne des démocraties, on croyait cette page définitivement tournée. Or, avec ce fait divers tragique, on se rappelle qu'il n'en est rien. Tout ceci n'est, en fait, que d'une apparente banalité dans l'Amérique contemporaine remplie de préjugés raciaux, habituée à l'incurie policière et donc à la prolifération des patrouilles privées ainsi que des armes à feu. Le débat sur la place de ces dernières s'en trouve relancé alors que les ventes explosent à nouveau en précampagne électorale, rappelant l'année 2008 où les magasins avaient été dévalisés dans la crainte de l'élection d'un Président qui aurait durci les conditions d'accès aux armes. En 2004, on comptait déjà presque autant d'armes à feu en circulation que d'habitants (283 millions pour 300 millions).

En attendant, le Grand Jury aura à répondre à quelques épineuses questions. Pourquoi George Zimmerman n'a-t-il pas obéi à la police ? Comment aurait-il pu devenir l'agressé alors qu'il suivait un jeune homme de onze son cadet non armé alors que lui-même le pistait, un calibre de 9mm à la ceinture et l'avait décrit comme un potentiel suspect ? Et surtout, pourquoi les policiers ne se sont-ils pas livrés aux différents tests en vigueur : consommation d'alcool ou de stupéfiants sur la personne de George Zimmerman, pourtant obligatoires en cas d'homicide ? Le chef de la police locale, se sentant dans le viseur, s'est d'ores et déjà auto-suspendu de ses fonctions. Pas sûr que ce geste symbolique suffise à calmer les esprits. Il en faudra plus. Comme un semblant de justice, tout simplement, et non sa parodie.

Chômage : 10 mois consécutifs de hausse

Publié le Lundi, 26 mars 2012

De l'art de la langue de bois

Parlons clairement : la France a connu depuis 5 ans une hausse spectaculaire du nombre de chômeurs. En ne prenant en compte que les chômeurs de catégorie A, c'est-à-dire à la recherche d'un CDI à temps complet, la hausse avoisine les 35% depuis 2007 (+730 300 demandeurs) et s'élève à 6,2% sur un an. En 2007, Nicolas Sarkozy avait promis, dans l'émission *A vous de juger !*, d'atteindre 5% de chômeurs à l'issue de son mandat et avait demandé d'être sanctionné par les Français s'il n'y parvenait pas (nous sommes à presque 10% actuellement soit le double de l'objectif fixé). Au lieu de faire profil bas en accueillant ces nouveaux chiffres pas très bons, il se livre à un hallucinant exercice de langue de bois. En février 2012, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A a ainsi augmenté de 0,2% (+ 6 200 personnes) et même de 0,5% (+20 400 chômeurs) toutes les catégories de demandeurs d'emploi cumulées. Ces derniers oscillent entre 2 867 900 et plus de 4,5 millions selon les deux modes de calculs. Cela fait donc 10 mois consécutifs de hausse et le nombre d'offres d'emploi reçus par Pôle Emploi a même baissé ce même mois. Seuls les jeunes semblent tirer leur épingle du jeu avec une baisse de 0,1% dans la catégorie A pour les moins de 25 ans et 0,1% pour ceux entre 25 et 49 ans, toujours en février. Les seniors et les chômeurs de longue durée connaissent une situation inverse et notamment les plus de 50 ans (+15,3% sur un an).

Mais ces chiffres ne sauraient gâcher la bonne humeur du Président qui juge la hausse « *assez modérée* ». Mieux, il se laisse même aller à une surprenante analyse, estimant que les chiffres témoignaient d' « *une amélioration de la situation avec une baisse tendancielle de l'augmentation du nombre de chômeurs* ». En clair, il faut se réjouir que le nombre de chômeurs n'augmente plus aussi vite que par le passé. Le bateau coule toujours mais une fuite a été colmatée donc nous pouvons amplement nous réjouir et applaudir des deux mains (enfin que d'une car l'autre colmate la fuite !). Le commandant Nicolaso Sarkettino est à la barre de son navire Francia Concordia qui prend l'eau de toute part, les naufragés se comptent par milliers, quelques cadavres commencent même à émerger ici ou là mais, bon, on ne va pas se faire un sang d'encre pour si peu...

Personnellement, je trouve Nicolas Sarkozy trop modeste, il aurait dû se targuer d'un satisfecit général. Aux 730 300 demandeurs d'emplois de plus (toujours dans la seule catégorie A), il pourra toujours leur répondre que c'est la faute à la crise. Enfin, elle n'a pas touché tout le monde de la même façon puisque, par un hasard troublant, le patrimoine du candidat à sa propre succession a augmenté à peu près de la même manière : de 2 millions d'euros en 2007, il est passé à 2,7 millions en 2012 soit +35%. Une crise, quelle crise ???

Lettre à la République : le message de Kery James

Publié le Mardi, 27 mars 2012

Un nouvel album et surtout un nouveau single engagé

Son dernier album, *Réel*, remontait à 3 ans. A l'occasion de la sortie de son prochain opus, *92-2012* (le 02 avril), le rappeur Kery James revient sur le devant de la scène. Et pour marquer les esprits et s'immiscer dans le débat politique, il a lancé son premier single, *Lettre à la République*, véritable message aux Français contre le racisme et l'intolérance. Avec déjà 2,5 millions de clics sur *Youtube*, sa missive engagée a déjà réussi le tour de force de se rendre audible. Pour ceux qui seraient passés à côté, la leçon de rattrapage passe par là : <http://www.youtube.com/watch?v=gp3XZDK7Lw4&ob=av2e>

DSK : l'indécence poussée à son paroxysme

Publié le Mercredi, 28 mars 2012

Diffusés sur le site internet du journal *Le Monde*^[1] en ce jour, des extraits des PV de la garde à vue de Dominique Strass-Kahn confirment le côté bestial de l'ex-directeur du FMI qui semble considérer la gente féminine comme du bétail. Par SMS, il n'hésite pas à se lâcher. Jugez plutôt : « *Veux-tu (peux-tu) venir découvrir une magnifique boîte coquine à Madrid avec moi (et du matériel) le 4 juillet ?* » lance-t-il tout émoustillé à son interlocuteur, Fabrice Paszkowski. Il parle aussi de « *matériel* », de celles qu'on « *aura dans ses bagages* » ou de même de « *cadeau* ». Et pour lever toute ambiguïté, DSK reconnaît lui-même que « *le mot matériel désigne une personne de sexe féminin* ». Il se justifie de l'emploi de ce lexique tout en reconnaissant son caractère « *inconvenant et inapproprié* » de la manière suivante : « *Le vocabulaire de ces SMS n'est effectivement pas très sophistiqué (mais) lorsqu'il y a plusieurs personnes, c'est plus rapide d'employer un mot qu'une liste de prénoms* ».

DSK reconnaît et assume son côté libertin en précisant qu'il n'y a jamais renoncé. Mais s'il ne fait aucun doute que le système mis en place par son ami industriel, Fabrice Paszkowski, employait des prostitués, il semblerait qu'il tournait autour de la seule personnalité de DSK d'où sa mise en examen pour « *proxénétisme aggravé en bande organisée* ». Et quand les enquêteurs posent des questions précises, DSK feint l'amnésie. Tout juste concède-il une pathétique répartie quand on tente de lui faire avouer qu'il ne pouvait pas ignorer que son « *matériel* » était constitué de filles de petite vertu : « *En y réfléchissant maintenant, je pense que j'ai été naïf* ». Les filles, elles, se révèlent moins pudiques et surtout ne souffrent d'aucune amnésie. Quand l'une dit que « *c'était de l'abattage* », l'autre ajoute qu'il s'agissait « *de (...) pure consommation sexuelle* » décrivant même des scènes « *bestiales* ». Et comme par hasard, tout stoppe à la mi-mai alors qu'un certain DSK est emporté par une autre affaire, de caractère sexuel une fois de plus... Etrange coïncidence non ?! Ultime précision de taille, on parle ici de milliers de SMS, pas juste de quelques uns.

[1] http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/03/28/affaire-du-carlton-ce-que-revelent-les-proces-verbaux-de-la-garde-a-vue-de-dsk_1676701_3224.html

Rama Yade, « les convictions et la mémoire d'un poisson rouge »

Publié le Vendredi, 30 mars 2012

Ainsi ironisaient les Guignols de l'info en caricaturant l'ancienne Secrétaire d'Etat lorsqu'elle était encore en poste. A en croire la presse de ce jour, on ne peut ni leur en vouloir ni même les traiter de menteurs. Après qu'elle ait fait allégeance à Nicolas Sarkozy, son ancien mentor, il lui avait ouvert les voies royales de la notoriété, en la nommant dans son gouvernement alors qu'elle était encore inconnue du grand public. Par la suite, elle avait pris ses distances au point de dénigrer le chef de l'Etat après avoir été débarquée du gouvernement. Depuis, elle s'était ralliée à Jean-Louis Borloo et avait tout misé sur sa candidature à l'élection présidentielle. Oui, mais voilà, les meilleurs plans ont parfois leurs ratés. Jean-Louis Borloo a renoncé à ses prétentions élyséennes et a été prié de rejoindre l'équipe UMP. Il l'a d'abord fait du bout des lèvres avant de donner un peu plus de sa personne en accompagnant le Président en campagne à Nantes mardi dernier, après avoir été sans doute tiré par les oreilles.

Rama Yade avait estimé son ralliement peu probable, voire impossible, jugeant le discours du candidat-Président trop à droite. Elle qualifiait même sa position sans parti d' « intéressante » et parlait de soutenir celui qui apparaissait comme le troisième homme aux yeux des médias, un certain François Bayrou. Aujourd'hui, alors que ce dernier s'enfonce dans les sondages au détriment d'un Jean-Luc Mélenchon, qui apparaît pour la première fois dans certaines enquêtes d'opinion en troisième position, et que Jean-Louis Borloo se montre avec Nicolas Sarkozy, on apprend que Rama Yade s'apprête à soutenir officiellement le candidat UMP.

Pathétique, affligeant, pur opportunisme... Les mots me manquent. C'est en tout cas déprimant de constater que la nouvelle génération n'a pas plus de mordant que l'ancienne. On peut railler autant qu'on veut François Bayrou pour son charisme dit d'huître mais il a au moins le mérite de tenir bon quitte à être totalement esseulé alors que d'autres n'auraient pas hésité à se renier pour un poste ministériel ou une carotte de moindre acabit. Rama Yade a, elle aussi, choisi son camp, celui de la médiocrité. A sa décharge, elle ne fait que suivre le mouvement initié avant elle par les Christine Boutin, Rachida Dati ou Jean-Louis Borloo pour ne citer qu'eux ; la liste étant loin d'être exhaustive.

Grandeur et décadence d'anciennes gloires de la NBA

Publié le Samedi, 31 mars 2012



Hier, je suis tombé, au gré de mes pérégrinations sur le web, sur un article se rapportant au célèbre joueur de basket, coéquipier mythique de Mickael Jordan & Co aux Bulls. Il y était question de ses déboires actuels. L'ancienne gloire de NBA vient provisoirement d'échapper à la prison pour arriérés de pension alimentaire. Il doit la coquette somme de 810 000\$ à sa troisième femme et à leurs deux enfants sans compter qu'il a d'autres obligations d'autres unions et d'un autre enfant. Le 29 mai prochain, il devra se présenter à nouveau devant un tribunal et obtiendra, peut être, moins de clémence. Son avocate, Linnea Willis, a simplement dit qu'il était ruiné et qu'il peinait désormais à subvenir à ses propres besoins. Elle a également ajouté qu'il était « *gravement malade* ». Sa conseillère financière, Peggy Williams, a fait preuve de moins de pudeur en s'épanchant sur sa maladie : « *En toute sincérité, Dennis est alcoolique (...) Sa maladie l'empêche de trouver du travail. Cette affaire, avec sa femme qui demande le divorce, l'a poussé au bord du gouffre. Il est très affecté et extrêmement malade. Et ça ne fait qu'empirer* ».

Connu pour ses frasques en-dehors des terrains de basketball, matérialisé par ses looks plus originaux et excentriques les uns des autres, au corps multi-tatoué, Dennis Rodman n'avait pas l'habitude de faire dans la discrétion. Sur le parquet, il avait hérité de plusieurs surnoms, tous évocateurs (Dennis the Menace, The Worm, Rodzila, Demolition Man), en référence à son immense talent au rebond qui lui permettait de s'imposer sous l'arceau. C'était d'ailleurs son côté Bad Boy qui l'avait vu échouer aux Chicago Bulls pour la saison 1995-1996, ses dirigeants cherchant coûte que coûte à s'en débarrasser. Son indéniable talent ne faisait pas tout. Dennis Rodman était devenu ingérable et se faisait de plus en plus rare à l'entraînement. Il s'y imposera facilement devenant une légende aux côtés de Scottie Pippen et Michael Jordan, offrant le titre NBA en 1996, 1997 et 1998 aux Bulls, et gardant le record de la meilleure moyenne de rebonds captés lors de la saison 1991-1992 (18,66).

L'année dernière, au Hall of Fame (cérémonie aux Etats-Unis qui récompense les gens ayant accompli des choses remarquables dans leur domaine), il s'y était livré d'une façon émouvante parlant des ses parents qui s'étaient mal comportés avec lui ou encore de son rôle raté de mari et de père, provoquant une réelle émotion dans l'assemblée.

Ceci pose une question fascinante, qui m'a réveillé ce matin : comment peut-on gagner autant d'argent et se retrouver ruiné ? Car son cas est loin de demeurer isolé. On estime à plus de 60% le nombre d'anciens joueurs de NBA ayant dilapidé leurs fortunes dans les années qui suivent l'arrêt de leur carrière. Scottie Pippen a ainsi suivi le même chemin en brûlant une fortune estimée à un quart de milliard de dollars. Son ancienne équipe des Bulls a même dû le recruter dans son staff pour lui offrir un salaire décent et régulier. Leurs salaires hallucinants

(on parle, par exemple, de plus de 25 millions de dollars pour Kobe Bryant) font sans doute partie de ce désordre. Comment avec de telles sommes garder les pieds sur terre pour des hommes plus habitués à se retrouver à planer dans les airs ?! Alors, non, je ne vais pas m'apitoyer sur ces anciennes gloires dont les posters ornaient ma chambre. Je suis affligé de vivre cette époque. Une époque faite d'indécence où l'argent fait plus que jamais perdre la tête. Et à voir les montants astronomiques des revenus qui ne cessent d'augmenter de tous ceux qui font la une des journaux, le phénomène n'est pas prêt de prendre un autre chemin. Triste sort, triste époque...

Fin de l'extrait.

Si le début de Actu 2012, correspondant à peu près à 1/5^{ème} du livre, vous a donné envie de suivre le reste des événements qui ont fait l'actualité en 2012, vous pouvez en faire l'acquisition sur ce site.

Pour toute question ou tout commentaire, vous pouvez laisser vos impressions sur ma page d'auteur, sur le site : <http://nbekblog.free.fr> ou m'envoyer directement un courriel à l'adresse suivante : nbek44@gmail.com.

D'avance, je vous souhaite une bonne lecture.

Nicolas Eschrich